

# AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU CHER

## BILAN D'ACTIVITE 2017



**ALEC18**  
Agence locale de l'énergie  
et du climat du Cher



**On déménage !**

nouveau téléphone  
**02 46 08 11 02**

nouvelle adresse à Bourges  
**8 rue Emile Hilaire Amagat**

# Sommaire

<b>Mot du Président</b>	page 3
<b>Présentation de la structure</b>	page 4
<b>I – Conseils personnalisés</b>	page 5
<b>II – Evaluation du service</b>	page 14
<b>III – Temps forts de 2017 / Vie de la structure</b>	page 18
<b>IV – Actions socio techniques de l’ALEC18</b>	page 24
<b>V – Animations grand public</b>	page 34
<b>VI – Perspectives</b>	page 42
<b>Conclusion</b>	page 43

# Mot du Président



La fin de l'année 2016 laissait entrevoir des éléments prometteurs de reprise et de nouveau souffle pour la structure.

Et ce fut effectivement le cas puisque 2017 s'est caractérisée par des renouvellements majeurs : installation des bureaux de l'Agence au sein de la Technopole Lahitolle; acquisition de nouveaux matériels, recrutement d'un nouveau conseiller, reprise notoire du nombre de contacts, déploiement territorial de l'Agence au sein de permanences décentralisées, communication accrue au sein des médias et des réseaux sociaux...

Ce ne sont pas moins de six territoires majeurs qui sont désormais couverts par une permanence mensuelle de l'Agence : celui de la M.S.A.P Boulleret, du Pays de Vierzon, du Pays Berry Grand Sud, de la M.S.A.P de Saint Martin d'Auxigny, et de la M.S.A.P. Chateameillant-Saulzais le Potier. Sans oublier l'action partenariale avec le C.C.A.S. de Vierzon.

A cela s'ajoutent des actions également menées sur l'ensemble du territoire du Cher (participations des C.I.E. à la Semaine Européenne du Développement Durable à Boulleret, à des visites socio techniques avec les travailleurs sociaux dans divers secteurs, à des animations et actions de sensibilisation auprès du grand public...)

Cette année a également été l'occasion de poursuivre les démarches partenariales de préfiguration de la future Plateforme de Rénovation Energétique portée par la communauté d'Agglomération de Bourges Plus afin de rendre le plus opérationnel et concret possible ce nouvel outil d'accompagnement des particuliers.

Une attention particulière est par ailleurs désormais portée au domaine des copropriétés. Ce secteur très spécifique, qui nécessite un accompagnement à la carte, est en effet au cœur des missions du nouveau conseiller recruté en avril 2017. L'enjeu est ici de faire émerger de nouvelles opérations de réhabilitations.

Mais afin d'avoir une vision plus complète des temps forts qui ont jalonné cette année 2017 je vous invite à vous reporter au présent rapport qui retrace de façon détaillée et illustrée la vie de l'association.

Jean-Claude MORIN

Président de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Cher

## Présentation de la structure

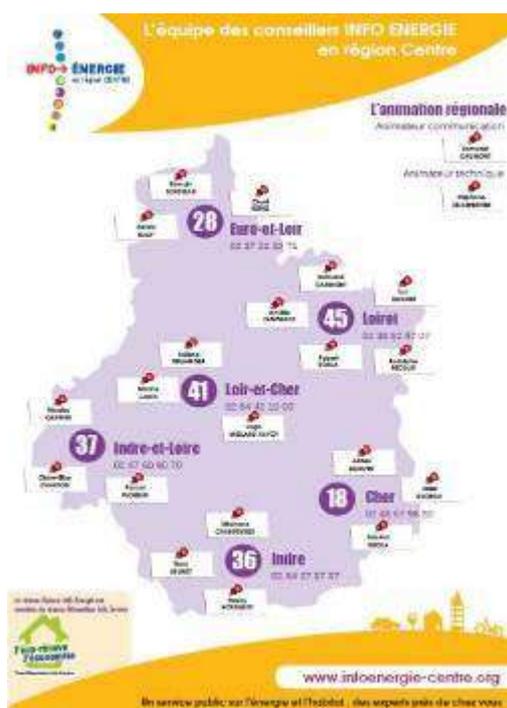
L'ALEC18 (Agence Locale de l'Energie et du Climat du Cher) a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour reprendre les missions de l'Espace Info Energie confiées jusqu'alors au PACT du Cher et pour donner une ambition plus grande à la structure.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'ADEME, la Région Centre Val de Loire, le Conseil Départemental du Cher, Bourges Plus et le SDE18, l'ALEC18 anime donc depuis cette date l'Espace Info Energie (EIE) qui a pour vocation d'apporter aux particuliers une information précise, personnalisée, neutre et gratuite sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables dans le domaine de l'habitat.

L'effectif est de 3 ETP après l'arrivée en Avril 2017 de Johan Larigauderie.

Les actions de l'Espace Info Energie se partagent entre trois grands domaines d'activité :

- **Le conseil personnalisé auprès des particuliers** : Il s'agit d'un entretien personnalisé au cours duquel le conseiller répond aux questions et/ou donne un avis objectif neutre et indépendant sur un projet. Cela se fait par téléphone, courriel ou au bureau ou dans des permanences décentralisées.
- **La sensibilisation** : Il s'agit d'aller à la rencontre du grand public par différents moyens et de l'interpeller sur les problématiques énergétiques (conférences, visites de sites, ateliers, radio, formation, etc.).
- **L'activité hors animation** : En dehors des deux volets principaux de l'activité de l'Espace Info Energie, l'équipe consacre une part importante de ses activités à :
  - La promotion et la recherche de nouveaux partenariats (publics et privés)
  - La création et la gestion d'outils (gestion de projet, reporting, base documentaire, etc...)
  - La formation et la professionnalisation des conseillers
  - La vie du réseau des Espaces Info Energie en Région Centre Val de Loire (il en existe 6)



L'ALEC18 s'inscrit dans un réseau régional regroupant 6 structures. Les conseillers participent régulièrement à des temps d'échanges ou de formation et à des groupes de travail sur divers thèmes (technique, animation, communication, mobilité, précarité).

Le réseau ainsi constitué apporte une visibilité et une force aux structures qui le composent en permettant la mutualisation d'outils et le partage de connaissances.

# I. Conseil personnalisé

## Evolution des demandes

Depuis sa création, l'EIE a vu son activité de conseil augmenter régulièrement jusqu'en 2007, année qui a connu le plus de contacts. Cette année, jugée comme exceptionnelle par de nombreux directeurs de structures en Région Centre (création du crédit d'impôts, contexte économique favorable...), a en effet permis de toucher plus de 1200 contacts cette année-là.

Pour 2016, une baisse d'environ 35% avait été enregistrée. Celle-ci poursuit la baisse entamée en 2014 après la création de l'ALEC18 et la restructuration du service. Le départ d'un des salariés en cours d'année avait perturbé le fonctionnement de l'équipe et joué sur les conseils aux particuliers.

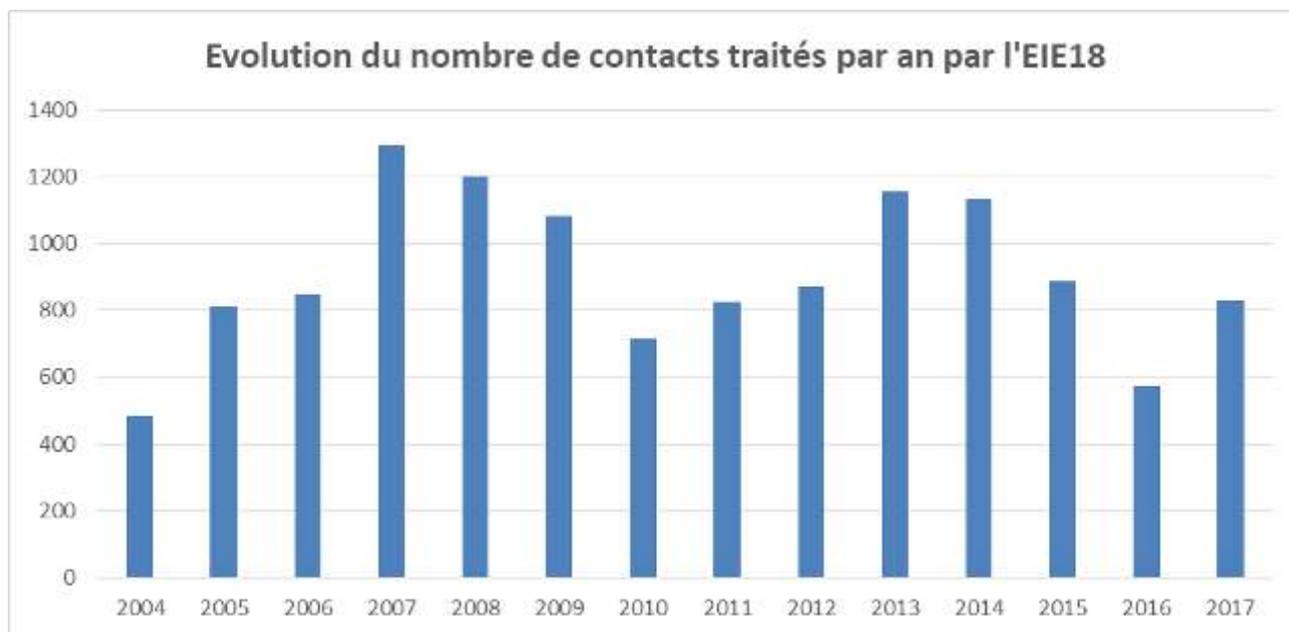
2017 voit le nombre de personnes conseillées augmenter de façon significative passant de 534 à 828 (+45%)

**En 2017, l'EIE a prodigué 1360 conseils auprès de 828 personnes\***

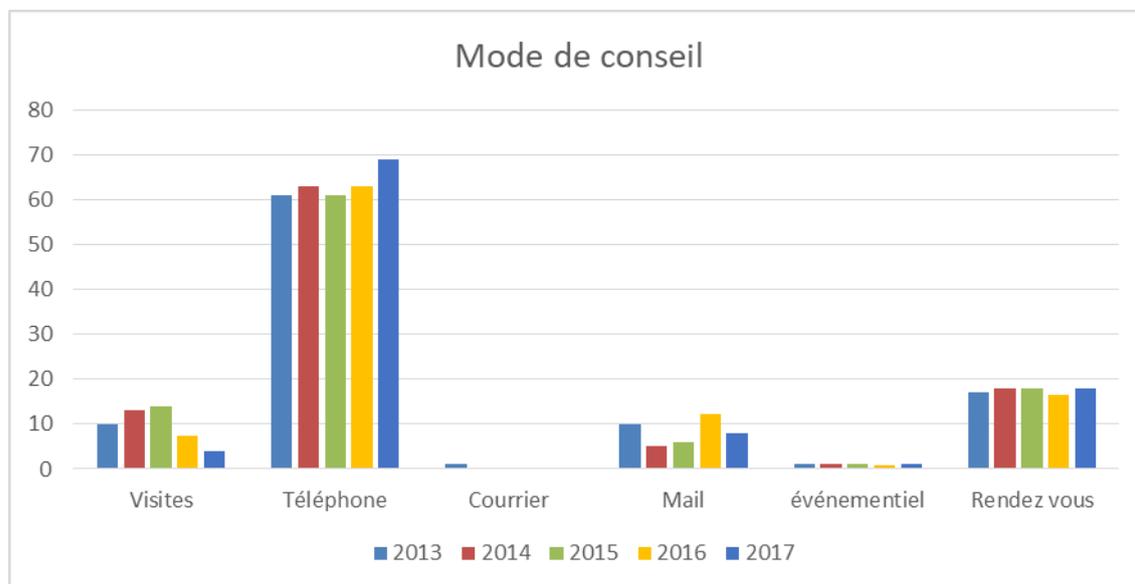
*\* une personne peut en effet revenir plusieurs fois et interroger l'EIE sur différents thèmes*

En moyenne, le temps passé par contact est de **27 minutes**, ce qui est stable par rapport à l'année précédente et similaire à ce qui se pratique dans les autres EIE.

## Evolution du nombre de conseils personnalisés



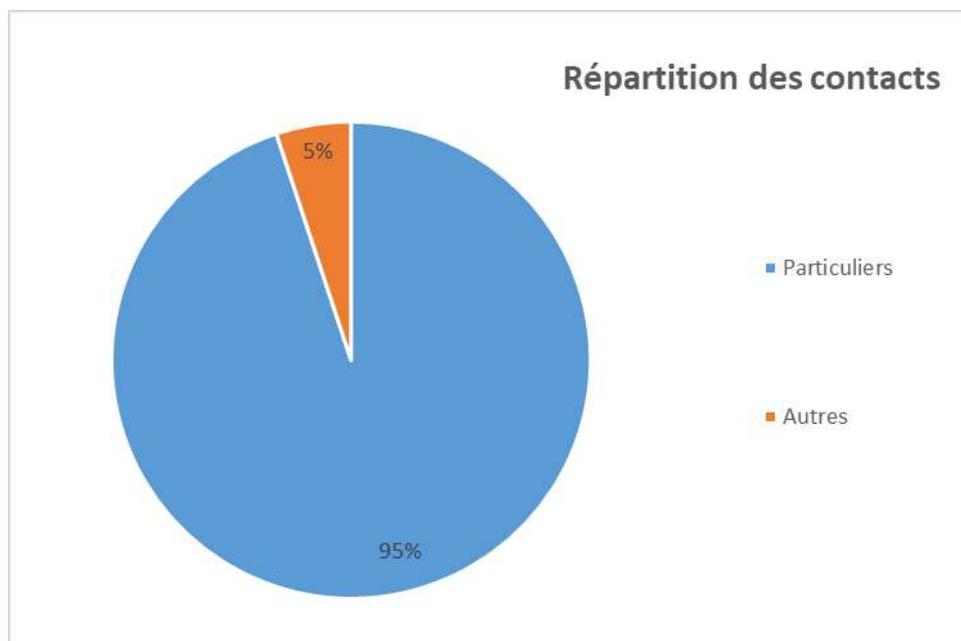
## Origine de la demande :



La majorité des demandes se fait par téléphone (69%). Parallèlement on observe une chute des visites spontanées dans les locaux de l'agence. Cela s'explique sans doute en partie par le déménagement et la difficulté à situer les nouveaux locaux exprimée par les consultants et dans l'attente d'une nouvelle signalétique.

La prise de rendez-vous est en légère hausse qui s'explique entre autres par la mise en place de permanences délocalisées et tenues uniquement sur rendez vous.

## Type de contact :



Concernant le type de public de l'EIE, on observe très peu de changement par rapport à l'an passé et, en général, à toutes les années passées :

- Les demandes émanent principalement des particuliers, qui sont à 91% des « propriétaires occupants ». Il y a peu de demandes de la part des locataires (1%) et des bailleurs (6%). La catégorie des copropriétaires (occupants ou bailleurs) confirme sa présence parmi le public conseillé (2%), fruit du travail mené sur les copropriétés (voir p.22). Sur la totalité des contacts, 94% des logements sont individuels, 5% collectifs et 1% de bâtiment non résidentiel.
- Par ailleurs des professionnels du bâtiment contactent l'EIE. Ce sont en majorité des installateurs mais également des architectes, des bureaux d'étude ou des syndicats.
- Les entreprises (autres que professionnels du bâtiment) ne contactent l'agence que très peu, mais ce public n'est pas la cible prioritaire de l'EIE.

## Provenance des contacts

L'année 2017 se caractérise comme les années précédentes par une provenance géographique des contacts traités par l'EIE18 très disparate. Mais les 2 grands pôles urbains que sont Bourges et son agglomération, et Vierzon cumulent à eux 2 un peu plus de la moitié des contacts.

Il est cependant intéressant de constater également que 3 autres pôles arrivent dans le haut du classement en terme de contacts : Saint Amand Montrond (comme les années précédentes), mais également et c'est plus nouveau, Saint Florent sur Cher et Saint Germain du Puy.

L'agglomération de Bourges Plus est en tête en nombre de contacts et reste stable avec environ 20% de la totalité des contacts de l'ALEC18.

Cette tendance 2017 ne fait que confirmer ce qui existait déjà les années précédentes : l'agglomération de Bourges Plus est un des gros pourvoyeurs de contacts pour l'EIE. C'est en effet ici que se trouve le plus gros bassin de vie du département et que l'EIE est implanté. Il commence à être identifié par la population et les services des partenaires.

Cette tendance doit être amplifiée par les différents médias (presse écrite, pages facebook ou twitter, relais dans les journaux communaux ou intercommunaux, dépliants etc.

Afin de relancer la politique de rapprochement des conseillers avec les usagers des territoires, et également donner une nouvelle dynamique sur Vierzon après une chute du nombre de contacts, une convention de partenariat entre l'ALEC 18 et le Pays de Vierzon a été signée début novembre 2016. Une nouvelle permanence se déroulera une fois par mois dans les locaux de la Maisons des Cultures Professionnelles.

Sur le reste du département on note une nette dispersion territoriale des contacts. Environ 25% des communes n'enregistrent qu'un seul contact sur l'année. Les zones que l'on pourrait qualifier de « blanches », si l'on reprend l'expression du registre de la téléphonie, sont importantes puisqu'environ 50% des communes n'émettent aucun appel vers l'EIE18.

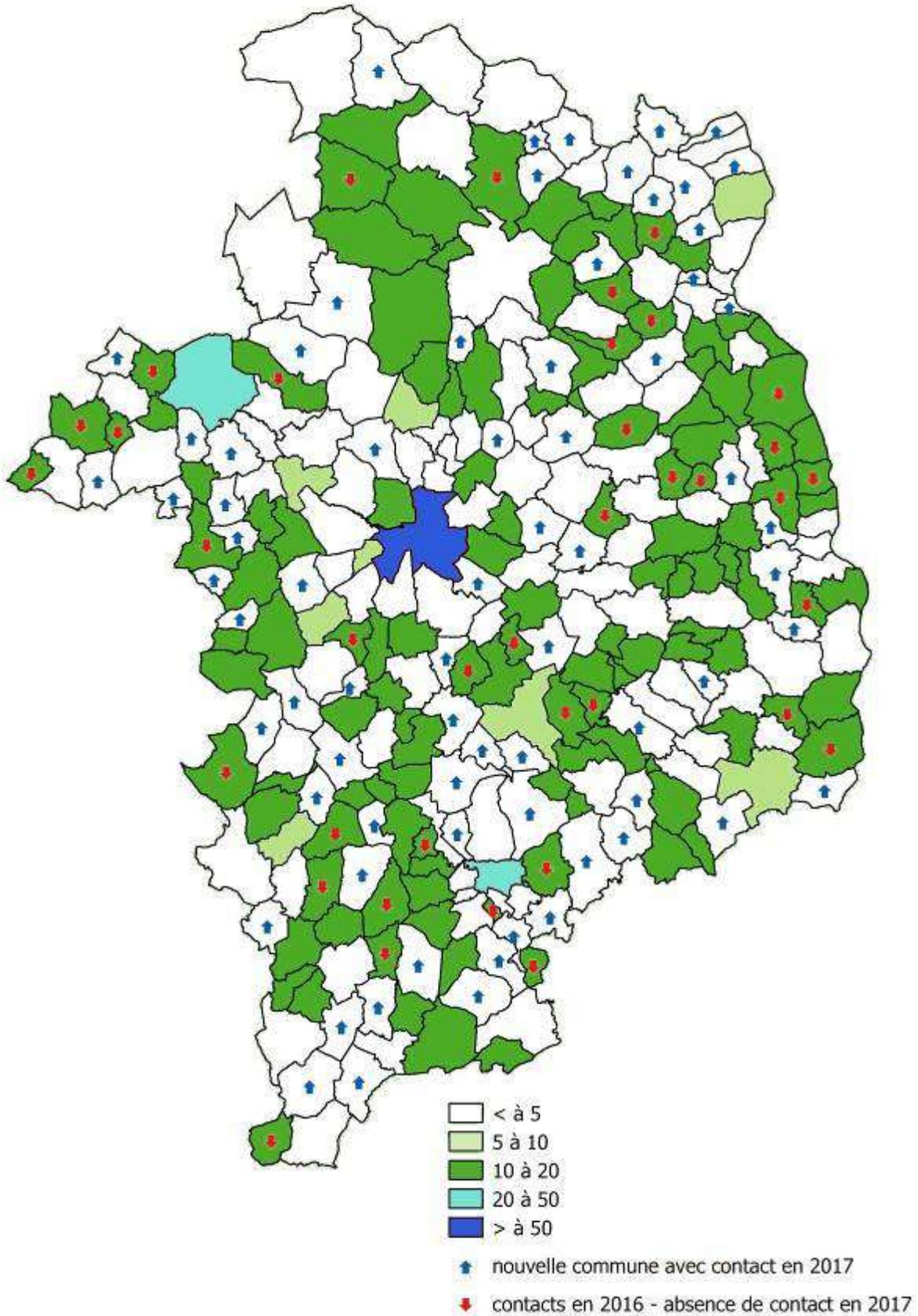
Ceci conforte l'importance de ce qui a été rappelé dans le paragraphe précédent : une des tâches essentielles pour l'année à venir sera d'accroître le nombre de publications et d'occasions de faire connaître l'Espace Info Energie et ses services.

Il sera également indispensable de créer les synergies nécessaires pour développer de nouvelles implantations et de nouvelles actions.

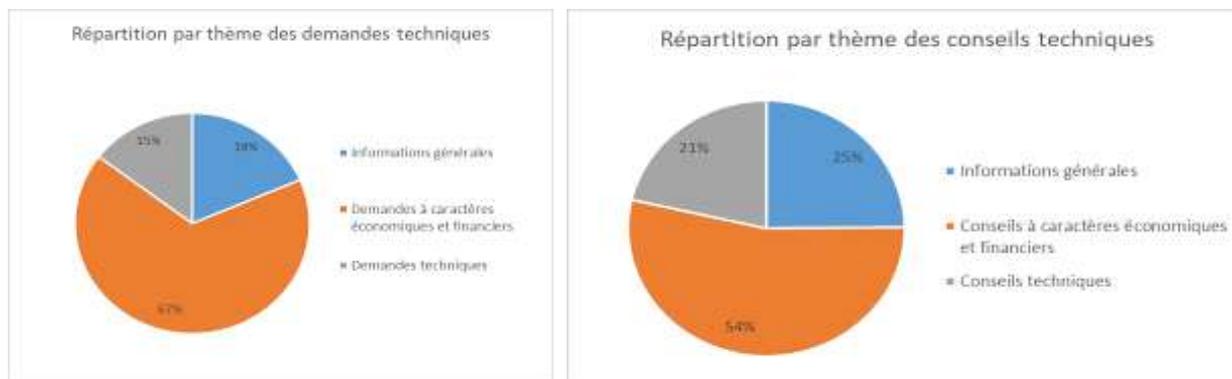
*Voir la carte de répartition des contacts sur le département en page suivante*



## Nombre de contacts réalisés en 2017



## Répartition par thème des conseils délivrés



La grosse partie des demandes qui parviennent à l'ALEC18 concernent les aides financières (67%) pour la rénovation de l'habitat. Il faut noter que lors d'un appel à ce sujet, les conseillers arrivent parfois à aborder d'autres thématiques et/ou à réorienter ou approfondir la question du demandeur.

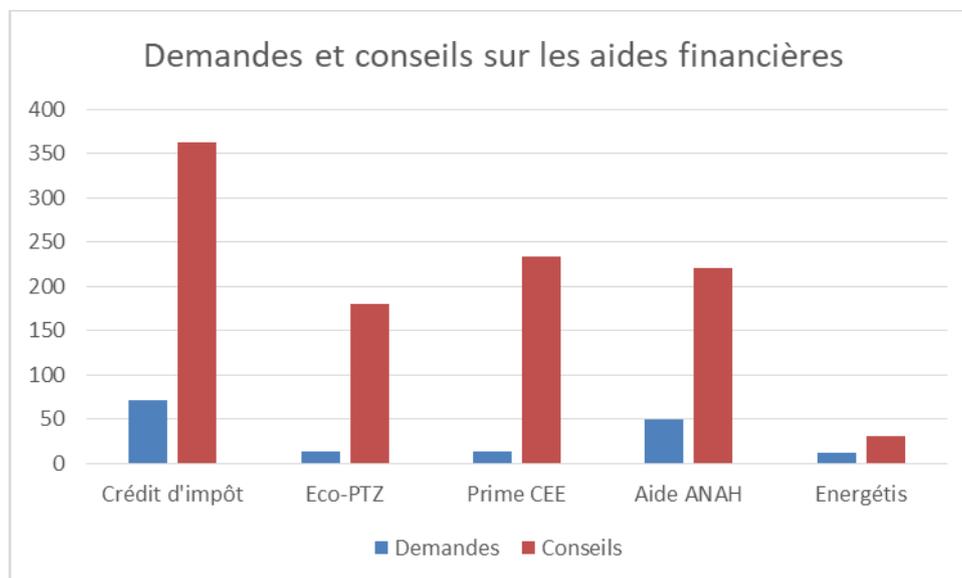
Par exemple en 2017, 158 demandes techniques (relatives à l'isolation, aux systèmes de chauffage...) ont été exprimées et 291 conseils techniques ont été apportés. **Cet écart s'explique par le fait que les conseillers apportent un conseil plus approfondi et poussé que celui pour lequel appelle le demandeur.** Il y a une réelle plus-value de la part des conseillers qui amène (quand cela est possible) le demandeur à appréhender son projet personnel d'une manière plus globale que celle prévue initialement dans son esprit.

Les particuliers appellent souvent pour aborder ou avoir une confirmation sur un type d'aide (crédit d'impôts transition énergétique) bien précis dont ils connaissent l'existence. Les CIE ont alors souvent l'occasion d'approfondir le sujet en :

1. Complétant le conseil avec d'autres propositions d'aides financières qui amènent parfois le particulier à envisager plus de travaux que son projet initial (notamment par les aides de l'ANAH)
2. Complétant le conseil financier avec des conseils techniques relatifs aux travaux prévus par le particulier ou abordant des travaux auxquels il n'avait pas pensé.

## Demandes à caractère économique et financier

Il existe deux types d'aides pour la rénovation de l'habitat : les aides nationales, valables partout en France et des dispositifs locaux, déployés par les collectivités du territoire et par la Région Centre Val de Loire.



Les conseillers de l'ALEC18 donnent en nombre plus de conseils sur les aides financières qu'ils ne reçoivent de demandes. Là encore, la plus-value de leur travail est de renseigner les particuliers sur des dispositifs qu'ils ne connaissent pas.

On peut remarquer particulièrement le rôle des conseillers dans la promotion de dispositifs tels que :

- les aides de l'ANAH et les OPAH : l'EIE assure la promotion active de ces dispositifs. Il a en effet reçu en 2017 50 demandes et prodigué 221 conseils à ce sujet.
- idem pour Energétis pour lequel 12 demandes ont été reçues et 31 conseils délivrés

A propos des publics éligibles ANAH, une fiche de signalement et une procédure ont été mis en place en 2017 avec l'ensemble des acteurs concernés afin de simplifier le parcours des demandeurs et le suivi des dossiers.

Au 31 décembre, 102 fiches ont ainsi été transmises par les conseillers EIE à l'ensemble des acteurs du territoire.

Les sollicitations sur les aides locales ne représentent que 12% des demandes. Parmi elles on trouve les aides de la Région Centre Val de Loire (Energétis, concours ma maison éco...) et les dispositifs propres au département du Cher.

### Glossaire des aides financières

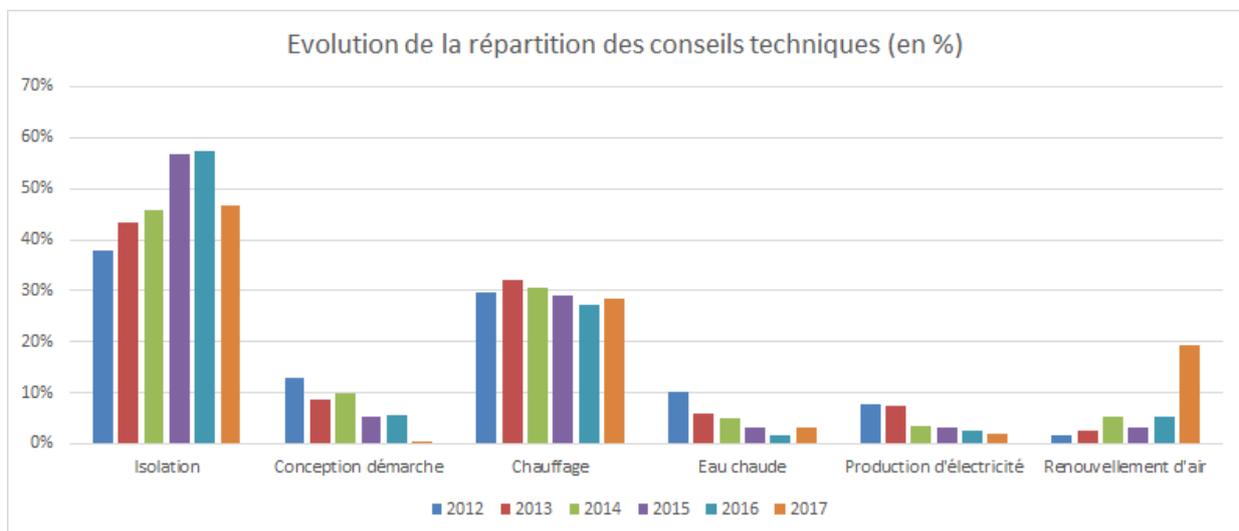
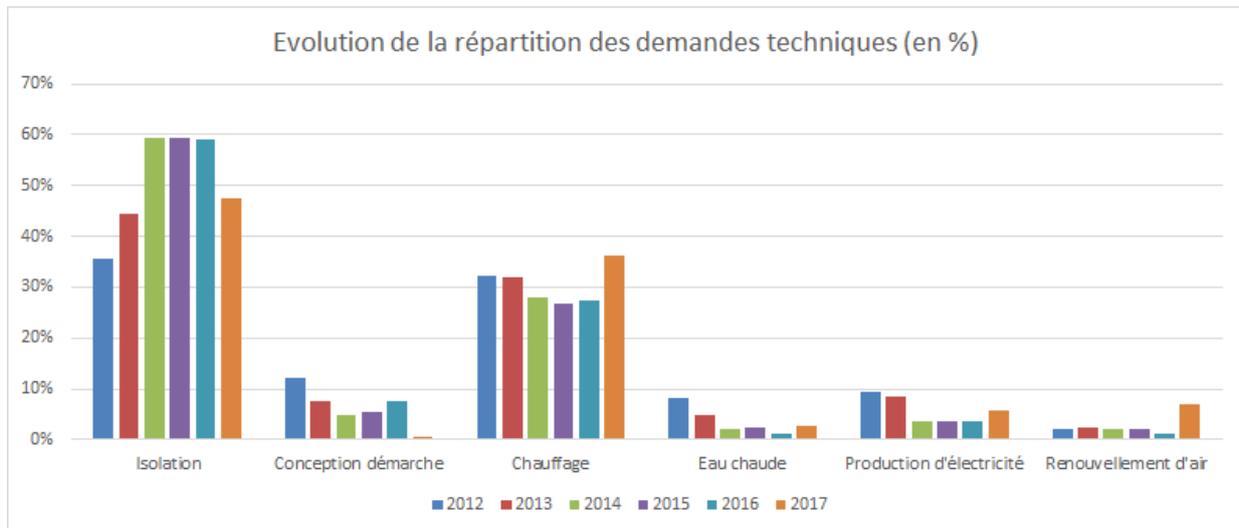
**Crédit d'impôts Transition Energétique (CITE) :** valable pour tout contribuable (imposable ou non) propriétaire occupant ou locataire sur les travaux de rénovation énergétique : isolation, changement de systèmes...

**Eco-PTZ :** prêt à taux zéro proposé par les banques pour la rénovation énergétique de l'habitat

**Certificats d'Economies d'Energie (CEE) :** offre commerciale sous forme de prime à la rénovation pouvant être proposée par les professionnels de l'énergie ou la grande distribution.

**OPAH :** Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat dispositif en vigueur dans le Cher sur le Pays Sancerre Sologne, Bourges Plus et le centre-ville de Vierzon

## Demandes techniques



Les questions relatives à l'isolation représentent la part la plus importante des demandes (près de 50%) et représentent une part grandissante des demandes depuis plusieurs années malgré une diminution nette en 2017.

Cela traduit le fait que les prospects s'orientent vers des travaux d'économie d'énergie plutôt que vers des travaux visant à modifier leur mode de chauffage sans en diminuer la consommation. Cette tendance est confortée par les conseillers qui orientent volontiers les demandeurs vers des sujets tels que l'isolation ou la ventilation soit de la diminution de consommation.

L'ALEC remplit là parfaitement son rôle de diminution des consommations d'énergie des bâtiments en poussant à leur isolation. Le travail de sensibilisation et de pédagogie effectué toutes ces années porte ses fruits. Cela se confirme dans l'enquête de satisfaction (voir ci après) dans laquelle les travaux d'isolation sont les premiers cités parmi les projets envisagés par les particuliers à l'issue de leur entretien avec le conseiller.

De plus, ces données peuvent permettre d'aider à orienter des politiques publiques en incitant à aider plus les travaux d'isolation au détriment de la partie « systèmes » (chaudière, PAC, poêles...).

## II. Evaluation du service

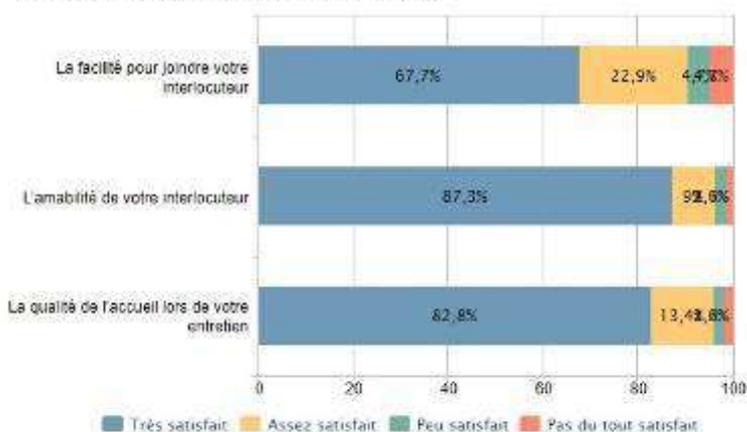
### Evaluation générale du service

Les données présentées ci-dessous sont issues d'enquêtes réalisées automatiquement par voie numérique par l'Ademe auprès des personnes qui ont contacté l'ALEC.

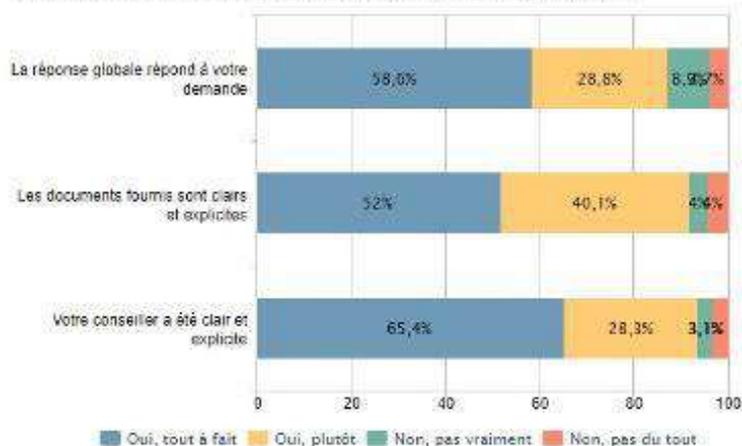
Il existe deux types d'enquête :

- celle dite « de satisfaction », envoyée une semaine après l'entretien qui définit la qualité du service apporté aux particuliers, leur sentiment quant au traitement de leurs demande...
- et celle dite « de passage à l'acte » envoyée un an après le contact et qui sert à connaître les travaux effectués par le demandeur, leur type et leur montant...

34. A l'occasion de votre prise de contact avec l'Espace INFO ÉNERGIE ([EIE\_NOM]), avez-vous été satisfait ou non des points ci-dessous ?



35. Concernant les réponses apportées par votre conseiller, diriez-vous que...



**89% des personnes interrogées sont globalement satisfaites des services de l'ALEC18**

(chiffre en hausse (+3 points) par rapport à 2016)

**Les personnes qui contactent l'ALEC18 sont globalement très satisfaites de l'accès aux conseillers et de l'accueil qui leur est réservé.**

En ce qui concerne la prise de contact, tous les indicateurs sont en hausse de 3 à 4 points : la facilité de contact, la qualité et l'accueil et l'amabilité du conseiller sont en augmentation malgré un début d'année de déménagement et de changement dans l'équipe avec l'arrivée de Johan Larigauderie.

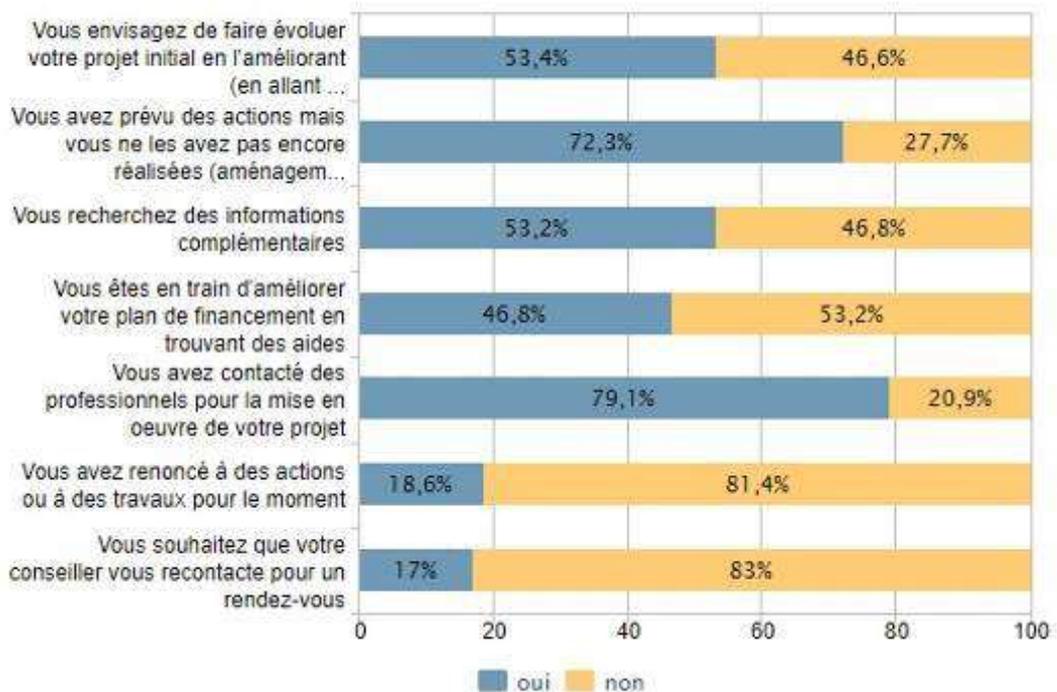
La satisfaction quant à la qualité des réponses apportées est, quant à elle en nette augmentation : +4 à 5 points suivant les items.

Précisions que ces gains de « très satisfaits » se font majoritairement au dépit des « pas vraiment » ou des « pas du tout satisfait ». C'est donc bien une amélioration globale du service qu'on observe.

**Notons que l'ALEC18 a répondu de façon satisfaisante à 89% des personnes.**

L'insatisfaction exprimée par 11% des personnes peut venir de plusieurs raisons : pas d'aides financières, question juridique à laquelle l'ALEC18 n'a pas de réponse directe (renvoi vers l'ADIL36 ou l'UFC que choisir) ou difficulté à joindre un conseiller.

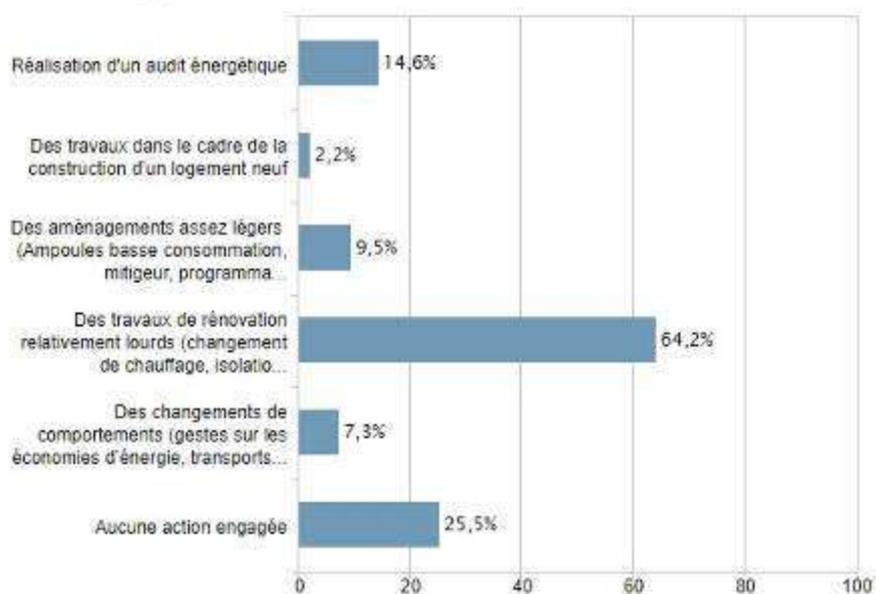
38. Suite à votre contact avec l'Espace INFO ÉNERGIE ([EIE\_NOM]), pouvez-vous nous dire où vous en êtes dans votre démarche ?



Preuve que l'ALEC18 joue son rôle d'expertise auprès des demandeurs, plus de la moitié des personnes comptent faire évoluer leur projet en l'améliorant suite au contact avec un conseiller. Notons aussi que la structure participe à l'économie locale car près de 80% des personnes affirment avoir contacté des professionnels pour la mise en œuvre du projet.

De plus, ces travaux représentent pour plus de 60% des répondants des travaux lourds de rénovation (chauffage, isolation, ventilation...) – **voir ci-dessous**

3. Un an après votre contact avec l'Espace INFO ÉNERGIE "[EIE\_NOM]", quelles actions avez-vous engagées ?

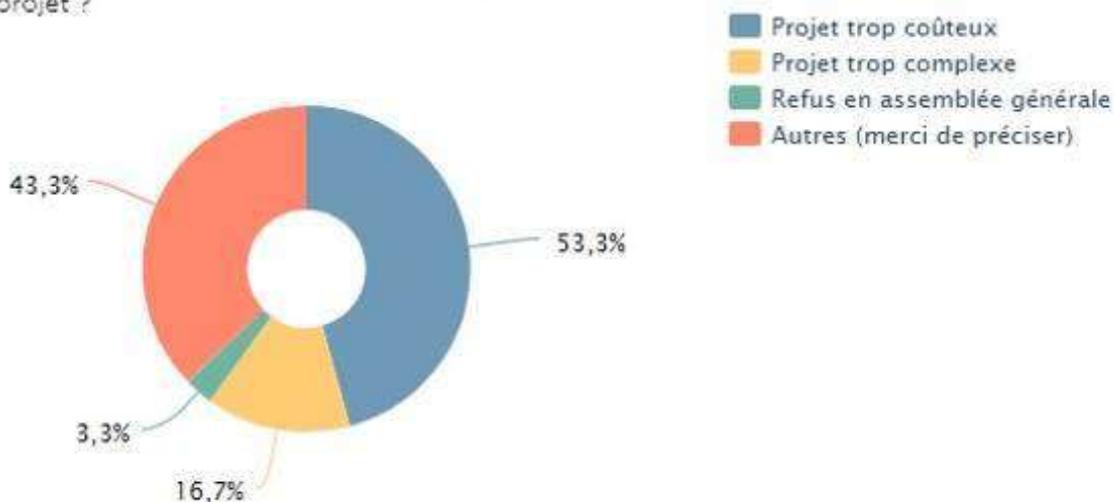


## Point sur les difficultés à mettre en œuvre les projets et la mise en place de la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE)

Dans l'enquête de satisfaction, nous observons une chose intéressante : près de 70% des personnes qui ont abandonné leur projet déclarent l'avoir fait car celui-ci était trop coûteux et/ou trop complexe.

Notons dans les raisons invoquées pour l'abandon du projet une très nette baisse liée à sa complexité (de 33% en 2016 à 17% en 2017). Plusieurs raisons peuvent être évoquées : l'amélioration de l'accompagnement apporté par les fiches citées en page 11, une meilleure information des professionnels via le label RGE, des conseillers Info Energie de plus en plus pédagogues...

5. Pouvez-vous préciser les raisons pour lesquelles vous avez reporté ou abandonné votre projet ?



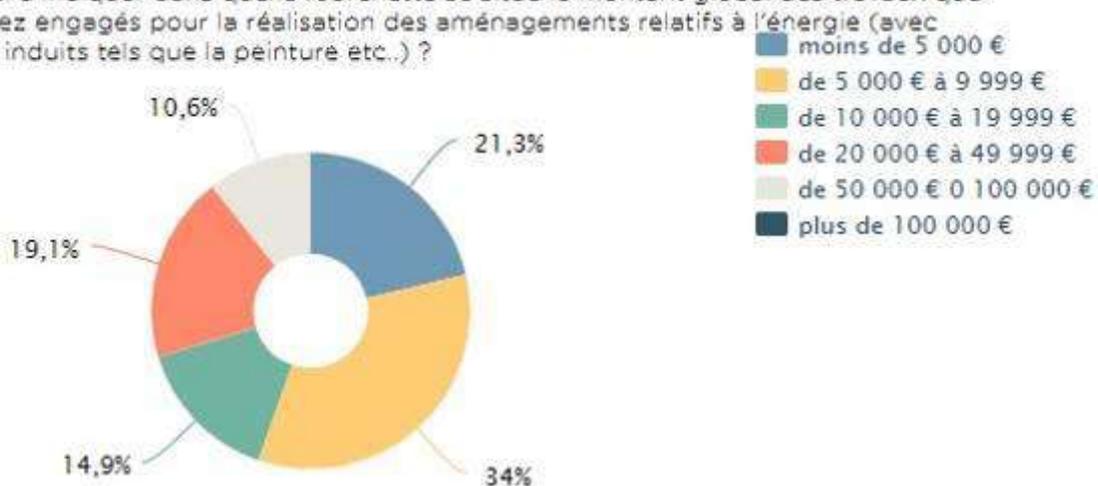
Les raisons liées au coût du projet sont en revanche en augmentation de 3 points ce qui souligne l'importance du soutien des pouvoirs publics du point de vue des aides financières.

Si l'objectif technique de la PTRE Energie'nov semble prendre forme, l'objectif lié à la simplification financière reste lui encore à attaquer de front. Un travail de fond sur l'offre unique de financement est bel et bien nécessaire, de même qu'un lien étroit à tisser avec les banques pour assurer le financement des projets.

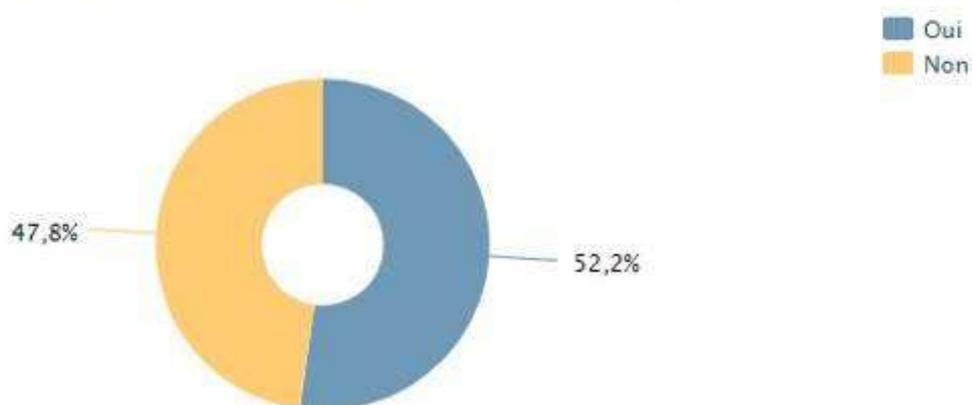
Ce qui corrobore aussi le travail mené pour la mise en place de la PTRE Energie'nov et la pertinence de sa mise en place ce sont :

1. La quantité de travaux réalisés : près de la moitié des répondants déclare avoir fait pour plus de 10000€ de travaux donc des travaux potentiellement lourds, allant dans l'esprit d'une rénovation globale
2. La proportion de répondants déclarant ne pas avoir bénéficié d'aides financières (il s'agit peut être cela dit de personnes n'ayant pas encore touché le bénéfice du Crédit d'Impôts Transition Energétique – CITE) ce qui montre l'intérêt d'un meilleur accompagnement sur ce volet

61. Merci d'indiquer dans quelle fourchette se situe le montant global des travaux que vous avez engagés pour la réalisation des aménagements relatifs à l'énergie (avec travaux induits tels que la peinture etc..) ?



63. Avez-vous pu bénéficier d'une aide financière dans le cadre de ce projet?



### Passage à l'acte – Impact de l'activité sur l'économie locale

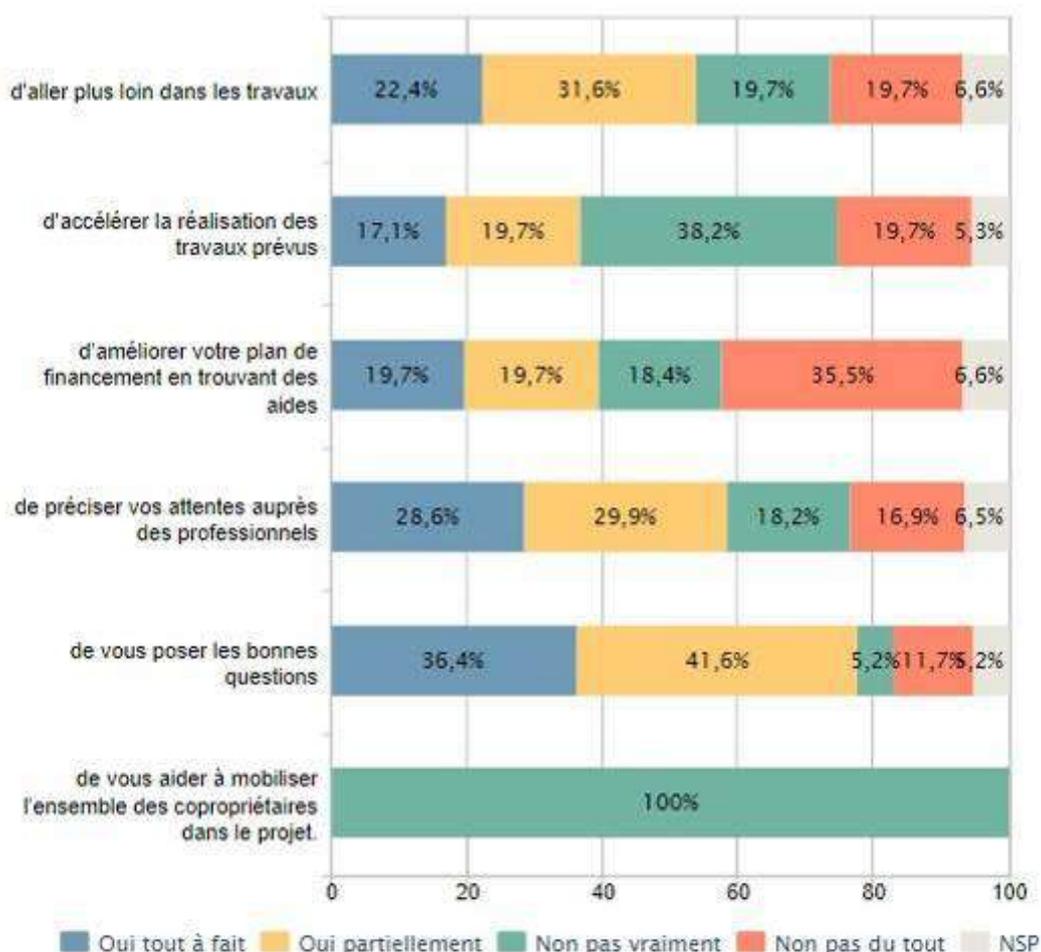
Faute de chiffres consolidés de l'ADEME, nous avons extrapolé un ratio de 335€ de travaux réalisés/contact avec l'ALEC18.

- Pour mémoire, ce chiffre est basé sur les dernières données précises que nous avons pu avoir par le biais d'une enquête Ademe réalisée en 2015 : cette année-là, dans le Cher les 778 personnes ayant contacté l'EIE avaient déclaré avoir réalisé 260 584€ de travaux.

En se basant sur ce ratio, les contacts réalisés en 2017 ont effectué 277380€ de travaux soit **5 emplois créés ou sauvegardés\***.

(\*ratio retenu par l'ANAH en 2015 - 50 000€ pour un emploi)

97. Concernant le conseil apporté par l'Espace INFO ÉNERGIE, diriez-vous qu'il vous a permis...



Les personnes déclarent à près de 60% que les conseillers leur ont permis de préciser leurs attentes auprès des professionnels et à près de 80% de se poser les bonnes questions sur leur projet (chiffres en augmentation par rapport à l'an dernier).

D'après ces chiffres, l'EIE permet d'entraîner le grand public vers des travaux plus importants que ceux prévus. Le corollaire à cela étant que cela n'accélère pas (bien au contraire) la réalisation des travaux.

Notons aussi que 50% des personnes déclarent que leur prise de contact avec l'ALEC18 a conduit à la réalisation de travaux plus importants que ceux prévus.

## Zoom sur ... le diagnostic Energétis

### L'audit « Energétis » de la région Centre Val de Loire

Depuis le début d'année 2012, la Région Centre Val de Loire a lancé le dispositif Energétis, qui est une aide pour la réalisation d'un audit énergétique. L'ALEC18 accompagne le particulier dans les différentes étapes de l'audit. L'intérêt de cette étude est d'avoir un bilan global chiffré des travaux d'économies d'énergie, et une vision d'ensemble sur le long terme.

Pour 2017, nous avons accompagné **22 audits « Energétis »**.



## Zoom sur ... L'avancement des démarches de la Région Centre Val de Loire autour de la création d'un Service Public Régional de l'Energie (S.P.R.E.) et d'une société de Tiers Financeur (S.T.F.)

La Loi de Transition Energétique adoptée par le Parlement français en 2015 fixe l'objectif de réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 1990), de division par quatre en 2050 et de division par deux de la consommation d'énergie finale en 2050.

Cette Loi apporte des outils majeurs de renforcement de la transition énergétique:

- Elaboration d'un programme d'Efficacité Energétique qui comprend une planification du déploiement des Plateformes territoriales de la rénovation énergétique (PTRE) qui assurent un guichet de proximité, les Régions assurant la coordination et la mutualisation d'un certain nombre de services complexes sur le financement notamment.
- la mise en place sur tout le territoire, d'un service public dédié à l'efficacité énergétique s'appuyant sur un réseau de plateformes territoriales ;
- l'instauration d'une obligation de rénovation énergétique lors de travaux sur les façades ou les toitures ;
- l'élaboration d'un carnet numérique de suivi et d'entretien du bâtiment.
- la création d'un fonds de garantie et une enveloppe spéciale « Transition Energétique » gérés par la Caisse des Dépôts ;
- l'incitation au financement participatif (citoyens, associations, collectivités) des projets d'énergies renouvelables



Pour répondre aux objectifs, notamment de division des émissions de gaz à effet de serre d'un facteur 4, la Région a souhaité aller encore plus loin pour accélérer sa transition énergétique, avec 2 objectifs clairs, qui nécessitent la mobilisation de tous les territoires et de tous les acteurs :

- L'isolation massive des bâtiments/logements (objectifs de 20 000 logements rénovés par an à partir de 2020) en impulsant la structuration d'un marché de la rénovation énergétique
- Le doublement de la capacité de production d'énergies renouvelables sur le territoire régional et l'émergence de la mobilisation citoyenne sur ces projets

Cette ambition a fait l'objet d'une présentation lors des sessions du 15 octobre 2015 et du 25 février 2016. Les actions déjà entreprises par la Région avaient été rappelées à cette

Agence Locale de l'Energie et du Climat du Cher – 8 rue Emile Hilaire Amagat – 18000 Bourges

Tel : 02 46 08 11 02 – mail : [cher@infoenergie-centre.org](mailto:cher@infoenergie-centre.org)

occasion ainsi que les nouveaux enjeux de la transition énergétique. Dans ce cadre, l'assemblée régionale avait acté le lancement d'une mission d'expertise pour préfigurer un service public régional de l'Energie (SPRE).

La loi Transition Energétique pour une croissance verte du 17 août 2015 définie, dans son article 22, les missions d'un Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH). La loi impose que le service aux ménages soit gratuit et comprenne :

a/ Le service aux ménages qui permet d'intervenir sur la phase de conception du projet de rénovation et comprend :

- Une mission de conseil (informations fournies à titre gratuit et indépendant)
- Une mission de facilitateur et de mise en relation (lien avec le secteur bancaire et les professionnels de la rénovation)

b/ L'appui aux structures locales, organisé à l'échelle régionale (le centre de ressources), qui comporte :

- La coordination des PTRE (et autres acteurs locaux) ; ce volet doit être complété par un Plan de Déploiement des PTRE
- Un appui méthodologique à ces structures locales (notamment sur le volet de structuration et montée en compétences des professionnels du bâtiment voire la labellisation des réalisations)
- Mise en oeuvre de partenariats avec les banques et autres professionnels (immobiliers, bâtiment/ rénovation)
- Mutualisation d'outils (communication, SI)

L'article 188 cible les Régions comme entités devant organiser et piloter sur leurs territoires, ce SPPEH.

Le SPPEH s'appuie ensuite sur une chaîne complète d'accompagnement (diagnostic énergétique, assistance technique, recherche des artisans, suivi des travaux, financement et suivi post travaux).

Au titre du «service financier», la Société de Tiers Financier (STF) propose la détermination du plan de financement des travaux, y compris l'identification des aides mobilisables et l'évaluation du montant restant à la charge du maître d'ouvrage des travaux, ainsi qu'une proposition de subrogation au maître d'ouvrage pour effectuer des demandes d'aides publiques et les percevoir, lorsque la réglementation attachée à ces aides le permet.

La mission de tiers financement consiste en un prêt au particulier par la STF sur des durées de 15 ans pour le matériel et 25 ans pour la rénovation du bâtiment. La STF emprunte à la BEI et prête les fonds aux particuliers avec une marge de refinancement (pour assurer son fonctionnement).

Lors de la session plénière du Conseil Régional en date du 21 décembre 2017, les élus ont approuvé et acté le lancement des démarches pour créer une société d'économie mixte (SEM) qui proposera du tiers financement aux ménages pour leur travaux de rénovation énergétique de leur logement.

Un Directeur sera recruté par la Région et sera chargé de constituer cette SEM. L'objectif étant qu'à la commission permanente du 16 novembre 2018 les élus régionaux officialisent la création de la structure avec prise de participation au capital.

A l'issue de cela, la SEM sera créée et pourra commencer à proposer des offres, étant entendu qu'il y a aura toute une phase pour recruter du personnel et des prestataires

sous-traitant et mettre en place tous les outils et méthodes nécessaires pour démarrer l'activité qui devrait vraiment débuter en 2019.

## Zoom sur... le projet de Plateforme Locale de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PTRE)



Le Plan Bâtiment Durable lancé en 2009 impose de réduire de 38% les consommations énergétiques des bâtiments à l'horizon 2020. Le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (P.R.E.H.) reprend pour sa part les grandes lignes précitées mais en accroît les objectifs, puisqu'il s'agit d'arriver à 500 000 logements rénovés par an au plan national.

C'est dans ce cadre que la communauté d'Agglomération Bourges Plus a répondu en novembre 2016 à l'appel à projet de l'ADEME Centre, qui associée à la Région Centre Val de Loire, proposait aux territoires de développer localement, et de façon expérimentale, des P.T.R.E. (Plateformes Territoriales de Rénovation Énergétique). Cette démarche s'inscrit dans un raisonnement global, permettant de toucher à la fois les particuliers dans leurs projets de rénovation de leurs logements, les professionnels du bâtiment pour leur faire prendre conscience des enjeux énergétiques, de les faire monter en compétence et de les accompagner dans la maîtrise de leurs coûts.

Ce dispositif prend appui sur l'espace de formation énergie et bâti de la Technopole Lahitolle qui sera tournée vers les thématiques de la ventilation et des parois opaques en répondant notamment aux critères de Praxibat. Elle se situera dans les mêmes futurs bâtiments que l'ALEC 18.

Un plateau technique de formation permettra aux professionnels membres des chambres consulaires partenaires (Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Fédération Française du Bâtiment et Chambre de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) de se former et mettre en œuvre des techniques et matériaux d'isolation.



L'année 2017 a été l'occasion de poursuivre les démarches de constitution et de déploiement de cet outil tant au sein de Bourges Plus avec ses partenaires, qu'au sein de l'Agence.

A ce titre Adrien Lelièvre qui suivra plus spécifiquement ce dossier a suivi une journée de formation à Valence en novembre 2017 dispensée par Négawatt sur « la mise en place d'une politique de rénovation performante des maisons sur son territoire : enjeux et fonctionnement du dispositif DOREMI ».

DOREMI signifie « Dispositif Opérationnel de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles ». DOREMI permet simultanément de structurer une offre de rénovation complète et performante accessible à tous - en formant et en qualifiant des groupements d'artisans - et de stimuler la demande des ménages, y compris modestes à très modestes.

Concernant la P.T.R.E. proprement dite, Bourges Plus a engagé tout au long de 2017 des démarches visant à structurer l'outil et le faire connaître en recherchant notamment un visuel, une dénomination et des temps de présentation au grand public.

# III. Temps forts de 2017 / Vie de la structure

## 1 – Formations, retours d'expériences et professionnalisation des conseillers

Conformément aux dispositions du Code du Travail, tout salarié peut bénéficier de la formation professionnelle continue. Elle a pour objet de favoriser son insertion professionnelle, de permettre le maintien dans son emploi, de favoriser le développement de ses compétences et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle, de contribuer au développement économique et culturel, à la sécurisation de son parcours professionnel et à leur promotion sociale.

A ce titre les conseillers de l'ALEC18 suivent régulièrement des formations techniques, juridiques ou liées à la communication ou à l'animation d'événements.

Ces formations sont régulièrement réalisées en intra au niveau de l'ADEME ou d'autres Espaces Info Energie (comme par exemple l'ADIL – EIE 36, ou 41 ou 45 ), mais également par d'autres organismes reconnus compétents dans le domaine concerné. C'est notamment le cas du GRAINE Centre, ou du CEREMA.

Pour 2017, voici les actions de professionnalisation suivies par les conseillers, ventilées sur un total de 20 jours :

Adrien Lelièvre	ADEME Centre	Formation sur le photovoltaïque	21/03/2017
	ADEME Centre	Formation sur le photovoltaïque	03/04/2017
	ADEME Centre (Tours)	Formation sur le compteur Linky	13/06/2017
	La Fabrique 21 (Carrières-sous-Poissy)	Retour d'expérience sur Matériauthèque, éco matériaux, PTRE...	14/06/2017
	Valence	Formation DOREMI (dans le cadre de la PTRE) mise en place d'une politique de rénovation performante	14/11/2017
Aziza Khouda	ADEME Centre	« gestion de projet - montage de partenariats »	1, 2, 3 février (1 <sup>ère</sup> session) 28 février et 1 <sup>er</sup> mars 2017 (2 <sup>ème</sup> session)
	ADEME Centre	Formation sur le photovoltaïque	03/04/2017
	ADEME Centre (Tours)	Formation sur le compteur Linky	13/06/2017
	Réseau CLER – Paris	Journée nationale d'étude du RAPPEL (précarité énergétique)	14/11/2017
	Débriefing sur la formation montage de projet	Orléans	28/11/2017

Johan Larigauderie		ADEME Centre TV E learning	Quizz thermique du bâtiment	12/06/2017
		ADEME Centre (Tours)	Formation sur le compteur Linky	13/06/2017
		La Fabrique 21 (Carrières-sous-Poissy)	Retour d'expérience sur Matériauthèque, éco matériaux, PTRE...	14/06/2017
		Orléans	Matinée d'échanges sur E+ C- ( <i>Bâtiment à Énergie Positive et Réduction Carbone</i> )	05/07/2017
		ADIL 45	Journée d'accueil et d'information nouveaux CIE	14/12/2017

La structure reste stable en terme de jours de formations par rapport aux années antérieures.

## 2 - Réunions du réseau EIE Centre et Groupes de Travail, rencontre avec les autres EIE (hors région Centre)

Aziza Khouda	Réseau EIE (RIRE)	Orléans	02/03/2017
	GT Vie du réseau	Orléans	03/05/2017
	Réseau EIE (RIRE)	Tours	08/06/2017
	Réseau EIE (RIRE)	Orléans	07/09/2017
	Rencontre avec l'ALEC 58	Boulleret	08/09/2017
	Rencontres nationales EIE	Angers	02/10/2017
	Journée d'échanges FAEP	Orléans	12/10/2017
	Réseau EIE (RIRE)	Bourges	07/12/2017
Adrien Lelèvre	GT copropriétés	Orléans	31/01/2017
	Réseau EIE (RIRE)	Orléans	02/03/2017
	GT communication	Orléans	21/03/2017
	Réseau EIE (RIRE)	Tours	08/06/2017
	Réseau EIE (RIRE)	Orléans	07/09/2017
	Rencontre avec l'ALEC 58	Boulleret	08/09/2017
	Rencontres nationales EIE	Angers	02/10/2017
	Réseau EIE (RIRE)	Bourges	07/12/2017

Johan Larigauderie	Réseau EIE (RIRE)	Tours	08/06/2017
	Rencontre avec l'ALEC 58	Boulleret	08/09/2017
	Rencontres nationales EIE	Angers	02/10/2017
	Réseau EIE (RIRE)	Bourges	07/12/2017

### 3 – Recrutement d'un nouveau conseiller info énergie

Sabrina Khoja a informé la structure de son souhait de réaliser une reconversion professionnelle pour des raisons personnelles au cours du mois d'avril 2016 et dans ce cadre elle a quitté l'Agence le 31 juillet 2016.

En décembre 2016 l'annonce de recrutement d'un(e) 3ème C.I.E. a été lancée. 20 candidatures reçues dans les délais.

Le 24 avril 2017, Johan LARIGAUDERIE est entré en fonction au sein de l'ALEC du Cher pour occuper les missions de conseiller mais également du volet « copropriétés ».



## 4 – Un nouvel espace pédagogique à aménager

### \* un nouvel espace plus opérationnel...



Jusqu'ici l'EIE 18 disposait d'un espace peu opérationnel pour présenter aux visiteurs les types d'isolants i existant ainsi que leurs caractéristiques physiques, thermiques et mécaniques.

Désormais Bourges Plus met à disposition des conseillers un espace directement attenant à leurs bureaux.

Cet espace de démonstration est une matériauthèque équipée de tiroirs et panneaux explicatifs et de maquettes.

Tout ceci permet aux visiteurs de « sentir » les matériaux et de lever quelques a priori, notamment sur les isolants naturels.

Un aménagement plus optimal devra être recherché au cours de 2018.

Dans ce cadre des échanges réguliers ont déjà eu lieu entre les différents partenaires que sont Bourges Plus et l'EIE mais également les chambres consulaires, les établissements d'enseignements etc.

... qu'il conviendra d'aménager avec les idées « piochées » au cours de la visite de la Fabrique 21 à Carrières sous Poissy



Afin de trouver de nouvelles idées pour aménager la matériauthèque de la Techopole, Adrien Lelièvre, Johan Larigauderie et Béatrice Jargois se sont rendus le 14 juin 2017 à Carrières sous Poissy pour rencontrer les animateurs(trices) de la Fabrique 21.



La Fabrique 21, premier pôle de l'écoconstruction en Ile-de-France, est un programme immobilier d'activités mixtes de plus de 5 000 m<sup>2</sup> (bureaux, ateliers, plateaux techniques, matériauthèque, salles de formation, cafétéria) regroupant en Ile-de-France, sur un même lieu, les professionnels des différents corps de métiers de l'habitat durable



Au sein de cet espace 150m<sup>2</sup> sont consacrés à ladite matériauthèque qui permet aux professionnels et au grand public de découvrir les éco-produits et éco-solutions des entreprises spécialisées, leurs caractéristiques techniques et leurs conditions de mise en œuvre

Le retour d'expérience de l'animatrice du site a été très enrichissant notamment sur les écueils à éviter et les points de vigilance qu'il convient d'avoir dans ce type de show room ouvert au grand public.

# Zoom sur ...

## \*... l'ALEC 18 a accueilli la dernière réunion 2017 du RIRE

Le réseau régional des Espace Info Energie s'est réuni 3 fois en 2017. Chaque réunion est ainsi l'occasion pour les conseillers info énergie d'échanger entre eux sur des thématiques d'actualité, des retours d'expériences, l'activité des structures etc.

Ces journées sont organisées par le Coordinateur du réseau Espaces Info Énergie au sein de l'ADEME Centre Val de Loire.

Il est à noter que la dernière rencontre 2017 s'est déroulée à Bourges le 7 décembre.



Les collègues des 5 autres EIE ont ainsi pu découvrir les nouveaux locaux de l'ALEC18 ainsi que la matériauthèque attenante mais également plus généralement le site de la Technopole Lahitolle.

## \*... la rencontre ALEC 58 / ALEC 18 le 8 septembre 2017

De par leur proximité géographique immédiate, il est apparu intéressant que les deux structures se rencontrent afin d'échanger sur les sujets qu'elles ont en commun avec les éléments facilitateurs mais également les difficultés qu'elles peuvent rencontrer au quotidien.



Les sujets abordés ont été variés en portant notamment sur la précarité énergétique, les dispositifs financiers, les copropriétés, le service public régional d'efficacité énergétique...

Cette rencontre riche en échanges, a eu lieu en mairie de Boulleret où M. Billaut, Maire de la commune a accueilli les 8 participants.

Un nouveau temps d'échange est prévu pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018.

## \*... les rencontres nationales EIE à Angers les 2 et 3 octobre 2017



Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis la création de l'ALEC18 en 2014, c'est l'équipe au complet accompagnée de la directrice qui a fait le déplacement jusqu'au Centre des Congrès d'Angers pour assister aux rencontres nationales des Plateformes Territoriales de la Rénovation Energétique et des Espaces Info Energie.

Avec l'appui des partenaires – AMORCE, ANAH, ANIL, CAPEB, CLER, FLAME, FFB, FNCAUE, SOLIHA et la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP) – l'ADEME organisait les 2 et 3 octobre 2017 les Rencontres Nationales annuelles EIE-PTRE réunissant les conseillers Info Energie, les animateurs de Plateformes Territoriales de la Rénovation Energétique ainsi que les directeurs et responsables des structures.

C'est pourquoi Xavier Daguin, en charge de la P.T.R.E. à Bourges Plus était également présent avec les trois C.I.E.

Monsieur Faucheu, 3<sup>e</sup> vice-Président de la Région Centre Val de Loire délégué à la Transition énergétique et à l'environnement a pu échanger quelques mots avec les conseillers. Il est par ailleurs intervenu en plénière de la première journée.

Outre la plénière, les conseillers ont pu assister à des groupes de travail. Leurs contenus concrets sont autant de ressources pour la pratique quotidienne au sein de la structure. Les thèmes étaient les suivants : « l'animation des professionnels dans les PTRE », « utiliser des outils informatiques performants », « le bon moment pour rénover ».

Les échanges avec les conseillers des autres régions sont très appréciés et permettent de fait une mise en réseau non négligeable.

## \*... les « Petits déj' de l'ALEC 18 »

L'Agence a emménagé dans ses nouveaux locaux début février 2017 au sein de l'hôtel d'entreprises. Cet espace présente une double particularité :

- ° celle d'avoir plusieurs ilots mis en location à proximité immédiate d'autres structures telles notamment Orphéopolis (structure d'accueil des orphelins de la police), l'ESPE (anciennement l'école normale) ;
- ° mais celle d'être assez difficilement accessible pour les partenaires qui éprouvent des difficultés à localiser l'ALEC.

Aussi pour entrer en contact avec les salariés de la start up ENJOY YOUR BUSINESS hébergée dans l'ilot n°1 (face de l'ALEC), Orphéopolis et l'ESPE un « petit déjeuner des voisins » a été organisé le 24 février 2017.



Une vingtaine de personnes a ainsi pu découvrir au cours d'un moment de convivialité, les missions de l'Agence et à l'inverse les Conseillers ont pris connaissance des missions des visiteurs.

La formule « petits déjeuners » s'est poursuivie le 3 mars avec la presse. Les journalistes du Petit Berrichon et de Radio Résonance ont à leur tour découverts les services proposés par l'Agence. Cela a donné lieu à un article paru le 8 mars pour le premier et une interview diffusée sur les ondes de la seconde le 22 mars.



Le 3ème petit déjeuner avait pour public, les représentants des services des organismes H.L.M. mais également des services logement – FSL du conseil départemental, de Bourges Agglo Services, du C.C.A.S. de Vierzon.



## \*... présence de l'ALEC 18 aux ateliers et conférences organisés par Bourges Plus



Le 10 octobre 2017, était organisé sous l'égide de la Communauté d'Agglomération un comité de pilotage de son P.C.A.E.T. (Plan Climat Air Energie Climat).

Cette démarche est portée depuis le 7 novembre 2016, par les élus du Conseil Communautaire qui ont approuvé l'engagement, les modalités d'élaboration et de concertation du projet.

D'autres réunions de travail ont eu lieu sur cette thématique auxquelles participent Adrien Lelièvre et/ou Béatrice Jargois.

Le 11 octobre 2017, l'ALEC 18 était également représentée au cours de la conférence sur le B.I.M. (sigle anglais pour *Building Information Modeling*, ou *Building Information Model*, ou encore *Building Information Management*) qui se déroulait dans la matériauthèque.



Rappelons pour mémoire que le BIM est un processus intelligent basé sur un modèle 3D qui offre aux professionnels de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction (AEC) les informations et les outils nécessaires pour planifier, concevoir, construire et gérer plus efficacement des bâtiments et des infrastructures.

La gestion des fluides et plus précisément de l'énergie est un des secteurs importants de ce nouveau modèle.

# Zoom sur ... l'accompagnement des copropriétés

## Le Dispositif Energetis Copropriété reconduit en 2017

L'ADEME et la Région Centre-Val de Loire soutiennent financièrement, depuis 2012, les audits énergétiques en copropriété. L'obligation d'audit a pris fin début 2017, mais le dispositif a été reconduit tout au long de l'année.

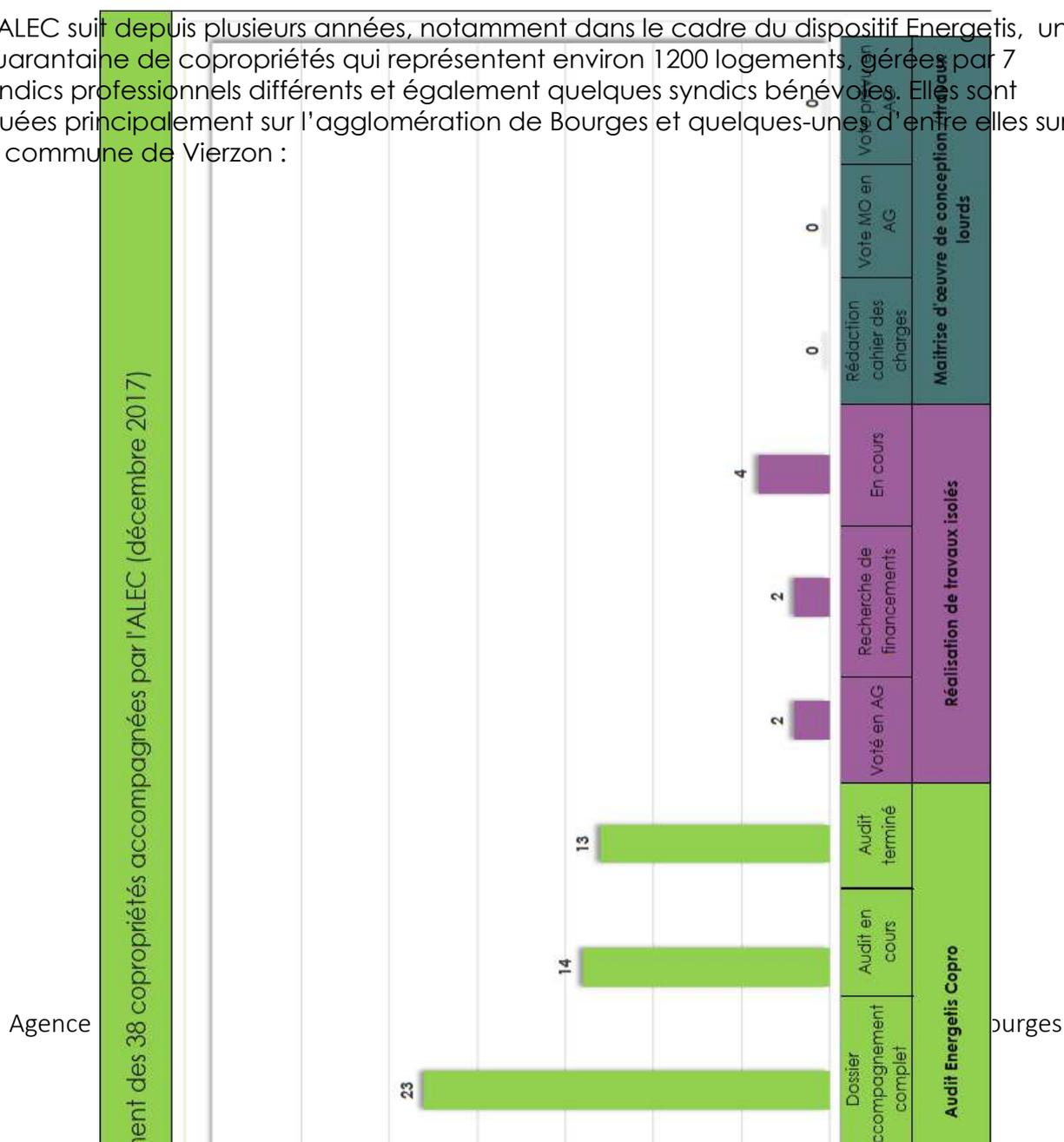
Pour rappel, ce dernier finance 40% du coût de réalisation de l'audit en contrepartie d'un conventionnement entre l'ALEC et la copropriété bénéficiaire, faisant de l'Espace Info Energie le partenaire privilégié de la résidence sur ses réflexions en lien avec un projet de rénovation.

## L'accompagnement des copropriétés par l'ALEC 18

Les missions de l'ALEC 18 pour ce public sont principalement :

- Accompagnement d'audits énergétiques (subventionnés ou non),
- Conseils sur les aides financières,
- Suivi des consommations,
- Sensibilisation, animation.

L'ALEC suit depuis plusieurs années, notamment dans le cadre du dispositif Energetis, une quarantaine de copropriétés qui représentent environ 1200 logements, gérées par 7 syndic professionnels différents et également quelques syndic bénévoles. Elles sont situées principalement sur l'agglomération de Bourges et quelques-unes d'entre elles sur la commune de Vierzon :





En 2017, quelques copropriétés ont engagés des travaux dits « isolés » (isolation de façades, réfection de toitures avec isolation...). Aucun projet de rénovation globale n'est pour le moment à l'ordre du jour dans les résidences accompagnées par l'ALEC 18. Elles sont encore dans la grande majorité dans la phase constat de l'audit énergétique.

A noté que l'action de l'ALEC 18 s'est concentrée en 2017 sur la phase d'audit énergétique avec l'aide à la constitution des dossiers d'accompagnement, la participation aux conseils syndicaux et aux assemblées générales pour la restitution des audits réalisés.

### **Mise en service de la plateforme dédiée à la rénovation énergétique en copropriété : COACH-COPRO**

Afin de faciliter le suivi des copropriétés accompagnées et de mieux communiquer sur internet envers ce public, la Région et l'ADEME ont validé et financé la mise en place du site internet Coach-Copro au niveau régional.

La partie privée nous permettant un suivi des dossiers est en place; en plus de nous rendre le suivi des copropriétés plus aisé, la sortie de données chiffrées sera également plus simple et pourra être partagée avec nos partenaires.

La partie publique est en ligne depuis mai 2017 et permet aux copropriétaires volontaires d'inscrire leur copropriété, d'accéder à des informations spécifiques à la rénovation de ce type de bien et également d'être accompagné plus spécifiquement du conseiller énergie référent dans leurs réflexions sur le sujet.

### **Perspectives 2018**

Voici une liste des évolutions envisagées pour cette mission particulière :

- Poursuite du suivi des audits énergétiques
- Continuer notre participation aux différents groupes de travail nationaux et régionaux
- Identification et accompagnement des petites copropriétés peu ou pas structurées et des copropriétés potentiellement fragiles. Travail partenarial avec la DDT du Cher, initié fin 2017 et à consolider en 2018
- Sensibilisation accentuée par la mise en place d'action de type Thermo'Copro

# IV. Les actions socio- techniques de l'ALEC18

## Zoom sur ... Les visites sociotechniques

### 1) Mission de conseil auprès des familles

L'ALEC18 propose des visites conseils au domicile des particuliers qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures d'énergie. Ces visites sont mises en place à la suite d'un signalement d'un travailleurs social, tout secteur confondu.

Systematiquement réalisées en binôme : travailleur social et conseillère Info-énergie, elles permettent de ressortir les difficultés rencontrées par les habitants, de pouvoir apporter des conseils sur la maitrise de l'énergie, voire sur la rénovation.

### 2) Les visites sociotechniques

#### a. Nombre de visites et sectorisation



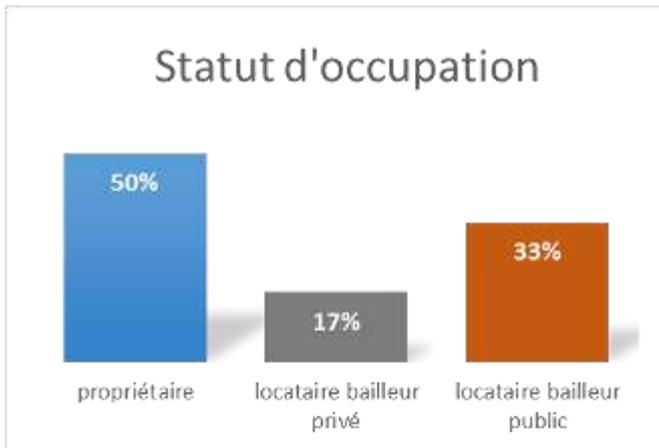
Tout le monde peut être concerné par ces visites, que les ménages soient locataires ou bien propriétaires.

**12 familles** ont pu profiter des conseils de l'ALEC18. Ces visites sociotechniques permettent aux ménages de bénéficier d'un suivi personnalisé.

## b. Les différents services ayant contacté l'ALEC 18

L'ALEC18 peut proposer ses services à toutes les structures sociales du département. Le but premier est d'aider les familles en difficultés financières et suivies par un travailleur social quelques soit l'institution qui porte le suivi.

L'avantage de ce type d'action est que cela permet aux travailleurs sociaux d'acquérir des compétences techniques. Ce qui permettra un accompagnement plus complet dans leurs activités.



Contrairement aux années précédentes, les travailleurs sociaux ont plus sollicité les services de l'ALEC18 pour conseiller et accompagner des propriétaires occupants.

Par conséquent, leurs questions portent désormais plus particulièrement sur le bâti et les possibilités de travaux à réaliser pour diminuer la consommation d'énergie du logement.

Un tiers des locataires pour lesquels nous avons effectué une visite relèvent du parc public.



# Zoom sur ... L'action avec le C.C.A.S. de Vierzon

## 1) Présentation générale du contexte

Le centre communal d'action sociale de Vierzon gère un fonds local, « le Fonds eau ». Il intervient sur le règlement de la facture Réavie, après que le ménage s'est acquitté d'une participation préalable, calculée en fonction d'un barème et d'un quotient familial validé par le conseil d'administration du CCAS. Le fonds eau départemental doit être saisi en parallèle.

Face à de nombreux impayés, à des factures d'eau présentant des reliquats sur plusieurs années, à une récurrence de mêmes familles aidées, le conseil d'administration a demandé à ce qu'une action collective soit organisée avec des partenaires impliqués.



Rappel des principes républicains, de solidarité mais aussi de l'importance de régler ses factures, conseils pour les lire et les comprendre, sensibilisation aux « éco-gestes » en matière de consommation des fluides (énergie, eau...) échanges, tels étaient les objectifs visés ; les usagers repartant avec un kit d'économie de l'eau. La participation est obligatoire et conditionne toute autre aide facultative.

Les actions collectives mensuelles ont débuté en septembre 2016.

Cette action se situe dans les locaux de l'épicerie sociale, en partenariat avec ALEC 18, l'agence locale de l'énergie et du climat du Cher, et Réavie, régie eau et assainissement de Vierzon.

## 2) Déroulement de l'action

Chaque séance se déroule de la façon suivante :

- Introduction du CCAS : présentation des séances, rappel sur l'importance du paiement des factures.
- Intervention de REAVIE : information sur le prix de l'eau, le paiement, la possibilité de mise en place des échéanciers. Comprendre et lire sa facture... Questions/réponses
- Intervention d'ALEC 18 : démonstrations de gestes au quotidien pour diminuer ses factures.

### 3) Bilan

Au total, 185 personnes ont été convoquées. 148 ont bénéficié du fonds eau en 2016 et 37 en 2017. Un courrier leur était adressé en indiquant la date et le lieu du rendez-vous. Il précisait également que si elles ne se présentaient pas à cette action, elles ne pourraient pas solliciter le fonds eau, de nouveau.

Sur les 185 : 124 ont été convoquées une seule fois, 35 deux fois, 26 trois fois.

Sachant que nous ne convoquons plusieurs fois que les personnes qui s'étaient excusées.

Au final **75** foyers ont pu participer aux animations depuis leurs mises en place en 2016.

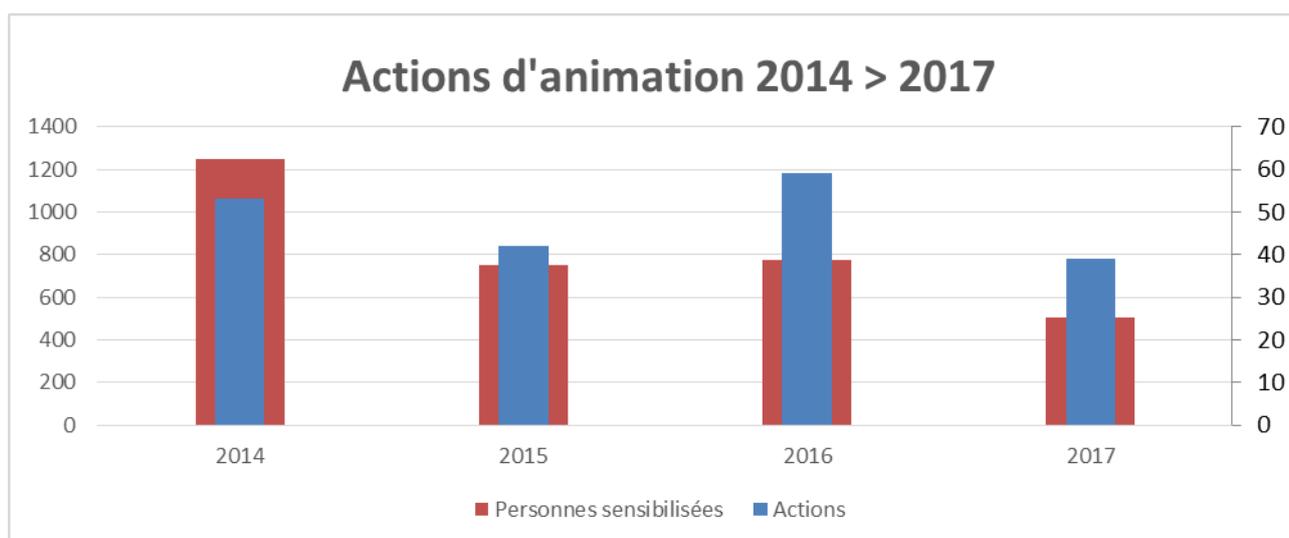
Date séance	Convocations envoyées	Présents	Excusés
29/09/2016	31	10	6
10/11/2016	34	11	4
12/01/2017	35	11	9
09/02/2017	35	8	7
09/03/2017	35	11	7
06/04/2017	38	6	6
11/05/2017	36	8	3
15/06/2017	40	10	7
<b>Total</b>	<b>284</b>	<b>75</b>	<b>49</b>



## V. Animations grand public

En plus de sa mission de conseil, l'ALEC18 a une mission de sensibilisation assurée depuis l'implantation de l'EIE sur le territoire en 2004.

- **Évolution du nombre d'actions** : avec 39 actions d'animations en 2017, le nombre d'animations est dans la moyenne de ce qui est fait depuis la création de l'ALEC18.
- **Évolution du nombre de personnes touchées** : les différentes actions ont permis de toucher environ 500 personnes



### Quelques exemples d'animation :



➤ **Le défi énergie du citoyen pour le climat en région Centre-Val de Loire  
2016/2017(Famille à énergie positive)**



Pour rappel, le défi est un concours proposé par PRIORITERRE au niveau national, et relayé au niveau régional, par la Région Centre-Val de Loire et départemental, par l'ALEC18 (pour le Cher). Les familles sont regroupées en équipes et ont pour objectif de réduire leurs factures énergétiques de 8%.



Pour l'édition 2016/2017, qui a démarré le 1<sup>er</sup> décembre 2016, 1 équipe de Vierzon s'était constitué d'adhérents de l'épicerie sociale du CCAS de Vierzon. Une stagiaire, étudiante en économie social et familiale était en charge de soutenir cette équipe et s'était proposé d'être leur capitaine. C'est une première dans le CHER car pour la première fois ce défi est porté par des personnes à situation très sensible.



L'action se terminera le 30 avril 2017, avec à l'issue, un évènement final organisé par la région centre Val de Loire et l'ADEME. Cet évènement qui a pour but de présenter les résultats de cette opération, s'était déroulé au château du Clos Lucé dans un cadre de convivialité et de partage.

## Intervention à Nexter

Adrien est intervenu le 17 octobre lors d'une journée hygiène sécurité environnement organisée par le CHSCT de l'entreprise. Plusieurs stands étaient présents sur la journée et l'ALEC18 a pu rencontrer environ 80 salariés de l'entreprise qui, pour la plupart, ne connaissaient pas le service.

Les salariés disposaient de créneaux horaires libérés sur leur temps de travail afin de leur permettre de venir à la rencontre des intervenants. Les échanges ont donc pu se faire en toute quiétude et tout au long de la journée.

## Colloque de la DDT18 au Subdray

L'ALEC18 était invitée le 28 février à un colloque organisé par la DDT18 au lycée agricole du Subdray. Celui-ci était à destination des maires du département et nous sommes intervenus devant une salle comble d'environ 80 personnes. C'était une tribune et une opportunité très intéressante pour faire connaître la structure et nos services.

Notre présentation a porté sur notre rôle et le processus d'accompagnement des particuliers désirant réaliser des travaux de rénovation énergétique chez eux.



## Assemblées générales et conseils syndicaux de copropriété

Dans le cadre de l'accompagnement de l'ALEC auprès des copropriétés, un des conseillers énergie a participé à 5 assemblées générales et 3 conseils syndicaux. Une présentation des résultats des audits énergétiques ainsi que des aides financières a été proposée aux copropriétaires. Ces sessions ont réuni et sensibilisé en moyenne 20 à 30 personnes.

Ces échanges ont permis d'apporter des éléments de compréhension technique et financière aux personnes présentes.

Cette action permet également d'identifier l'ALEC comme principal interlocuteur sur cette thématique et de favoriser l'émergence de projet de rénovation.

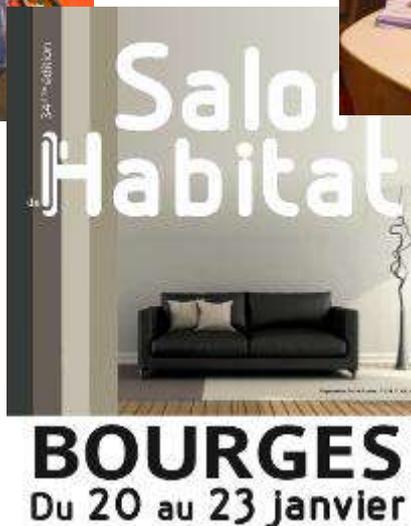
## ➤ Salon de l'Habitat de Bourges 2017

Du 20 au 23 janvier 2017 s'est tenu le 34ème Salon de l'Habitat de Bourges. La prise de conscience du développement durable va bien au-delà des discours et des bonnes intentions. De plus en plus de visiteurs recherchent des solutions économiques et respectueuses de l'environnement notamment dans le domaine de l'énergie.



C'est dans ce cadre que l'ALEC a tenu un stand en commun avec l'ADIL36 sur le salon afin de conforter la communication autour de l'existence de la structure et des services qu'elle propose de façon neutre, gratuite et indépendante aux particuliers. Ce partenariat ALEC18/ADIL36 a permis aux consultants de bénéficier de conseils le thème de l'énergie également de profiter de la présence des juristes.

Une quarantaine de visiteurs ont pu ainsi poser des questions aux conseillers présents.



## ➤ Les actions avec l'OPHm du Cher

### ➤ Sensibiliser les locataires sur l'utilisation du chauffage individuel

L'office public de l'habitat du Cher a débuté un programme de rénovation de leur parc immobilier du quartier Grands Meaulnes. La rénovation consiste à isoler les bâtiments par l'extérieur et revoir le réseau de chaleur de chaque appartement afin d'apporter un meilleur confort thermique à tous les locataires.

Afin de sensibiliser les habitants sur les bonnes pratiques, l'ALEC18 a été sollicité pour faire une animation le 4 avril 2017, sur l'utilisation des énergies et du chauffage au quotidien sous forme de tenue d'un stand en pied d'immeuble.

L'action s'est déroulée sur une après-midi et une vingtaine de personnes sont venues à notre rencontre



### ➤ La semaine des HLM



Tous les ans, L'OPHm du Cher participe à la semaine nationale des Hlm organisée par la DREAL. Le 27 juin 2017 après-midi, l'ALEC18 et d'autres partenaires ont été invités à cette occasion pour tenir un stand afin de faire la promotion de ses services auprès du grand public. Les habitants ciblés prioritairement, sont les locataires de l'Office. Néanmoins l'action était ouverte à tous. Une opportunité de se

faire connaître auprès d'un public n'ayant pas forcément connaissance de la structure.

Sur ce temps fort une trentaine de personnes ont rencontrées la conseillère.

## ➤ La Semaine Européenne du développement Durable

### ➤ Le Printemps de l'Ecologie de Bourges Plus **(BEA PHOTOS)**

Pendant la Semaine Européenne du Développement Durable, l'agglomération Bourges Plus propose comme chaque année aux habitants, un temps fort appelé le « Printemps de l'Ecologie ».

A cette occasion, des animations sont proposés aux habitants de l'agglomération de Bourges plus.

L'ALE18 a répondu aux sollicitations de Bourges Plus en participant à 4 animations grand public :

- Une exposition de l'ALEC 18 sur les énergies renouvelables est installée dans le hall de l'Hôtel de Ville de Bourges (toute la durée de la semaine d'action)
- Une exposition de l'ALEC 18 sur les éco-gestes est installée dans la salle communale de Vorly (toute la durée de la semaine d'action)
- Mercredi 31 mai de 14h à 16h : animation éco-gestes au foyer Raynal de Bourges (d'autres dates ont été programmées sur la fin d'année afin de rencontrer les résidents des deux autres foyers logement de Bourges les 21 et 26 novembre 2017)
- Jeudi 1<sup>er</sup> juin de 10h à 12h : ouverture des portes de l'ALEC18 aux élus de Bourges Plus lors de leur visite de la plateforme de formation à l'hôtel d'entreprise.



Animation au foyer Raynal

### ➤ La CDC Berry grand Sud

Nous avons été invités par la CDC Berry Grand Sud le 2 juin afin de participer à la remise de prix qui couronnait un concours organisé entre plusieurs écoles du territoire. Celui-ci portait sur la création de maquettes de maisons dites « parfaites » du point de vue de leur consommation d'énergie, de l'implantation d'énergies renouvelables ou d'un jardinage raisonné.



6 écoles ont ainsi pu présenter leur travail, réalisé durant plusieurs semaines avec l'aide de la maison des énergies de Graçay.

Nous avons à cette occasion rencontré quelques (rares) parents d'élèves et enseignants afin de leur présenter la structure, ses services et ses permanences locales.

### ➤ Semaine du développement durable à Boulleret

La SEDD a été l'occasion de marquer le top départ de la permanence nouvellement ouverte à Boulleret. Nous étions présents deux fois sur la commune durant cette semaine : une première fois le 31 mai avec une conférence qui a mobilisé une trentaine de personnes ainsi que le 3 juin.

Durant cette deuxième journée durant laquelle plusieurs exposants étaient réunis au gymnase, nous avons loué les services de l'EIE mobile afin de faire découvrir nos services.



➤ **Atelier de sensibilisation aux éco-gestes avec la MSAP de Saint Martin d'Auxigny (Epicierie Sociale)**

Afin de promouvoir la permanence de l'ALEC18 dans les locaux de MSAP (dont ma convention de partenariat a été signée avec cdc terre du haut berry), un atelier de sensibilisation auprès des habitants de la cdc sur les éco gestes a été organisé et mis en place par l'animatrice de la MSAP. 5 personnes ont pu profiter de l'animation.



**TERRES DU  
HAUT BERRY**  
Communauté de Communes

# Zoom sur ... les permanences de l'ALEC sur les territoires

## 1/ les permanences créées en 2016 : 1<sup>er</sup> bilan 2017

### ➤ Pays de Vierzon

Rappelons ici que c'est le 2 novembre 2016 qu'a eu lieu la signature d'une convention entre le Pays de Vierzon et l'ALEC 18, actant la mise en place d'une permanence d'information à destination du grand public (chaque 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 14 heures à 17 heures) au sein de la Maison des Cultures Professionnelles (28 rue Pierre Sémard).



Au 31 décembre 2017 il est possible de dresser un 1<sup>er</sup> bilan de la fréquentation de cette permanence.

PERMANENCE	FREQUENCE PERMANENCES	DATES PERMANENCES 2017	FREQUENTATION 2017
Pays de Vierzon	1er mercredi après midi	04/01	0
		01/02	0
		01/03	3
		05/04	0
		03/05	2
		07/06	3
		05/07	3
		06/09	4
		04/10	4
		08/11	2
		06/12	3
			24

La fréquentation de cette permanence est intéressante puisqu'il y a en moyenne 3 rendez-vous par demie journée (14h – 16H30 environ). Cette dynamique devra être poursuivie en 2018 en accentuant notamment la communication afin d'accroître le nombre de personnes reçues.

### ➤ M.S.A.P. Lignières

Située au premier étage de l'ancien bâtiment les Roses, la MSAP de Lignières est ouverte à partir de septembre, du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures. La permanence de l'ALEC se tient le 3ème jeudi matin de chaque mois dans cet espace.



La convention de partenariat a été signée le 20 décembre 2016.

PERMANENCE	FREQUENCE PERMANENCES	DATES PERMANENCES 2017	FREQUENTATION 2017
M.S.A.P Lignières	3ème jeudi matin	19/01	0
		16/02	0
		16/03	3
		13/04	3
		18/05	3
		15/06	0
		21/09	4
		19/10	3
		16/11	0
			16

Au regard de la fréquentation des permanences tenues par les autres partenaires au sein de cet espace, il apparaît que celle de l'ALEC arrive dans le palmarès des trois organisme les plus sollicités.

Là aussi cet effort devra être poursuivi notamment en travaillant sur le volet communication et sensibilisation auprès des personnes relai sur le territoire afin de les inciter à conseiller encore plus de contacter l'EIE.

## 2/ Les nouvelles permanences créées en 2017 : 1<sup>er</sup> bilan

### ➤ M.S.A.P. Boulleret

La signature de la convention est intervenue le 23 mai 2017 en présence de Monsieur Billaut, Maire de Boulleret et de Monsieur Jean-Pierre Deloince, Vice Président de l'ALEC18.



PERMANENCE	FREQUENCE PERMANENCES	DATES PERMANENCES 2017	FREQUENTATION 2017
M.S.A.P. de BOULLERET	1er mardi matin	06/06	2
		04/07	1
		05/09	2
		10/10	1
		05/12	2
			<b>8</b>

Elle se déroule le 1<sup>er</sup> mardi matin de chaque mois et est assurée par Adrien Lelièvre.

La fréquentation de cette permanence est modeste mais il convient de se rappeler que le territoire de la MSAP est relativement petit (19 000 habitants). C'est la 1<sup>ère</sup> fois que l'Agence est présente sur ce secteur du département.

Ce résultat doit être complété par la localisation des appels des particuliers. En comparaison avec 2016, des appels émanant d'habitants de nouvelles communes sont enregistrés en 2017. Ces usagers ont donc eu connaissance de l'existence des services rendus par les conseillers.

Cela ne doit pas occulter le fait que cela doit encore être approfondi et relayé en local.



➤ **M.S.A.P. Terres du Haut Berry**

La signature de cette convention est intervenue le 11 août 2017 en présence de Monsieur Billaut, Maire de Boulleret et de Monsieur Jean-Pierre Deloince, Vice Président de l'ALEC18.

La permanence se déroule à Saint Martin d'Auxigny le 2ème vendredi matin de chaque mois.

Elle est assurée par Johan Larigauderie.

PERMANENCE	FREQUENCE PERMANENCES	DATES PERMANENCES 2017	FREQUENTATION 2017
M.S.A.P. Saint Martin d'Auxigny	2ème vendredi matin	13/10	2
		10/11	1
		15/12	2
			5

Sa fréquentation est encore plus modeste que celle enregistrée à Boulleret.

Au regard de ce résultat il conviendra début 2018 de voir avec les équipes d'animation de la M.S.A.P. si cette permanence ne pourrait pas se dérouler dans un autre lieu comme les Aix d'Angillon où il existe une seconde antenne de la M.S.A.P. Une 3ème localisation pourrait également être envisagée.

Saint Martin d'Auxigny dispose d'une situation géographique trop proche de Bourges et les usagers préfèrent se déplacer en rendez-vous sur Bourges directement dans les locaux de l'ALEC.

Il y a un réel besoin sur ce territoire en matière de conseils en énergie, car dans les statistiques d'appels, on note que 10% des contacts demeurent dans le périmètre de la M.S.A.P.

➤ **M.S.A.P. Communauté de Communes Berry Grand Sud**

La signature de cette convention est intervenue le 12 septembre 2017 en présence de Monsieur Brahiti, Président de la Communauté de Communes Berry Grand Sud, de Mme Martine Fourdraine, 2ème vice présidente de la CDC en charge des Energies Renouvelables et de la Croissante verte, et de M. Jean-Claude Morin, Président de l'ALEC18.

La permanence se déroule chaque 4ème lundi matin suivant les demandes des usagers soit sur Chateaufeillant soit sur Saulzais le Potier.

C'est Johan Larigauderie qui les assure.

Depuis la signature de ce partenariat 3 sessions ont eu lieu. 8 rendez vous ont été assurés.

PERMANENCE	FREQUENCE PERMANENCES	DATES PERMANENCES 2017	FREQUENTATION 2017
M.S.A.P. de CHATEAUMEILLANT	4ème lundi matin	30/10	3
		18/12	2
M.S.A.P. de SAULZAIS LE POTIER	4ème lundi matin	27/11	3
			8

Les résultats de cette permanence seront à consolider au cours de 2018 notamment par des réunions d'information notamment en direction des communes membres de la CDC, mais également des secrétaires de mairie.



➤ **Permanence au sein du Pays  
Berry Saint Amandois**

La signature de cette convention est intervenue le 13 novembre 2017 en présence de Messieurs Cosyns - Président du Pays ; et Morin – Président de l'ALEC.

Cette signature vient officialiser une démarche qui était en test depuis plus de 6 mois au sein des locaux du Pays.

Elle se déroule chaque 2ème mardi matin de chaque mois et est assurée par Aziza Khouda.

PERMANENCE	FREQUENCE PERMANENCES	DATES PERMANENCES 2017	FREQUENTATION 2017
Pays Berry Saint Amandois	2ème mardi matin	13/04	1
		23/05	4
		27/06	2
		26/09	3
		11/10	2
		15/11	3
		12/12	3
			<b>18</b>

Cette permanence fonctionne bien puisqu'elle arrive en seconde position en terme de rendez-vous tenus.

Le relai du Pays et de son animatrice sont très importants dans la réussite de cette démarche.

## VI. Perspectives

L'augmentation de l'activité observée cette année confirme qu'il faut savoir créer l'offre pour provoquer la demande.

Cela confirme aussi la légitimité de l'ALEC18 dans le paysage local et la valeur du travail déployé par ses équipes. La recherche de nouveaux contacts doit être poursuivie et amplifiée..

Une attention particulière devra par ailleurs être portée à l'équilibre à trouver entre le temps consacré aux animations, permanences, balades thermographies etc. et le temps consacré aux conseils proprement dit. C'est le cœur même des missions des conseillers info énergie.

L'ALEC18 est depuis sa création dans une recherche d'optimisation du temps afin de ne pas se focaliser sur des animations chronophages et peu fréquentées.

Face à ces enjeux, il est possible d'identifier les perspectives 2018 suivantes :

### 1) Partenariats collectivités

- poursuivre le travail engagé avec Bourges Plus, la Région, et l'ADEME sur la constitution et le déploiement d'Energy Nov', la nouvelle dénomination de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (P.T.R.E.),
- travailler en étroite collaboration avec Bourges Plus sur l'agencement et le contenu pédagogique et technique de la matériauthèque jouxtant le plateau de formation Praxibat et les bureaux de l'ALEC sur le site de la Technopole Lahitolle
- évaluer, approfondir, et réorienter autant que de besoin les actions initiées en 2016 et 2017 avec les communes, intercommunalités et antennes locales (type Maisons des Solidarités ou Maisons de Services Publics) pour ancrer le travail de l'E.I.E. – ALEC sur les territoires afin d'être le plus efficient et efficace possible.
- achever le maillage territorial des permanences décentralisées plus spécialement dans le nord du département du Cher,

## 2) Autres actions partenariales

- développer des outils de sensibilisation pédagogiques propres à l'E.I.E. – ALEC,
- développer des outils d'information en direction du grand public et des acteurs locaux en utilisant les supports de communication déjà existant en leur sein
- développer de façon proactive les actions en direction des copropriétés y compris sur les petites copropriétés et les copropriétés fragiles en partenariat avec la DDT du Cher sur ce dernier point
- poursuivre les échanges transversaux d'informations et de données entre les différentes structures ayant une action dans le domaine de l'énergie et visant à aider les particuliers (DDT ANAH, OPAH, SOLIHA, Bourges Plus, Conseil Départemental du Cher, MDPH du Cher...)
- poursuivre la recherche de nouvelles structures ressources afin de conventionner avec elles pour réaliser des actions phares de sensibilisation
- déployer le partenariat avec le conseil départemental autour des questions en lien avec la précarité énergétique des ménages et la récurrence F.S.L.

## 3) Actions internes

- poursuivre les acquisitions de matériels professionnels visant à améliorer le travail quotidien des conseillers info énergie dans leurs missions (véhicule, mobiliers, outils pédagogiques sur les éco-gestes, etc...)
- poursuivre l'accentuation de la communication sur l'existence de la structure par le biais des différents canaux (réseaux sociaux, presse écrite, journaux municipaux et intercommunaux, etc.)
- créer d'un site internet dédié

# Conclusion

2018 devra être une année de consolidation et de poursuite du déploiement de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Cher dans ses missions essentielles de conseil et d'accompagnement des particuliers.

Cela passera notamment par une communication renforcée. Elle devra se traduire par une plus large diffusion d'informations au sein des communes, intercommunalités et pays sur l'existence de l'Agence par différents supports (articles dans les journaux communaux, les bulletins de liaison, les réseaux sociaux etc.). L'objectif de création d'un site internet dédié, déjà en réflexion en 2017 devra être finalisé. De la même façon la sollicitation des différents médias (presse radio et presse écrite) devra être recherchée.

Il conviendra par ailleurs de poursuivre nos actions sur les territoires mais également d'évaluer leur impact et apporter autant que de besoin les mesures les plus adaptées aux attentes des usagers, notamment au niveau des permanences.

La pérennisation des actions mises en place les années passées devra être poursuivie, voire amplifiée. Il s'agit notamment du déploiement de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de Bourges Plus, du Défi Familles à Energie Positive (avec le soutien d'un(e) stagiaire dédiée au recrutement), des balades thermographiques, des actions en direction des copropriétés (en partenariat avec la D.D.T. et son programme sur les copropriétés fragiles), de la lutte contre la précarité énergétique, de la sensibilisation aux éco gestes (avec de nouvelles structures partenaires) ainsi que des actions grand public.

